

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 34 (2018)

Rubrik: Chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES

CENT ANS APRÈS LA GRÈVE GÉNÉRALE DE 1918, POURQUOI ET COMMENT PARLER DE L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER EN SUISSE ROMANDE

L'année 2018 marque à la fois le centenaire de la Grève générale de 1918 et le cinquantenaire du moment Mai 68. De tels anniversaires, dont les éléments marquants relèvent d'abord d'une évocation, d'une remémoration, et si possible d'une étude critique, dont la dynamique consiste à interroger le passé à partir des problèmes et des questions du présent. Ainsi, l'ampleur des questions sociales qui se posent aujourd'hui en Suisse et en Europe, notamment en matière d'explosion des inégalités et de démantèlement des droits sociaux, tout comme la crise profonde des forces de la gauche face à la montée des droites extrêmes et des replis identitaires, donnent un nouveau sens à un nécessaire travail de réflexion et de diffusion des connaissances sur l'histoire sociale, notamment du mouvement et du monde ouvrier.

Les moments de commémoration peuvent donner lieu à des rituels vides de sens ou être utilisés pour légitimer les rapports de domination du présent. Mais ils peuvent aussi donner lieu à des appropriations, à des mouvements pour la reconnaissance des subalternités, de leurs résistances et de leurs actions. L'histoire, comme science sociale, et les mémoires, comme faits sociaux, sont en étroite interaction, parfois pour le meilleur en termes d'intelligibilité du passé et du présent, parfois pour les pires des manipulations. Ainsi, dans le contexte de cette année 2018, un collectif comme l'AÉHMO est incité à affirmer son rôle dans la mesure de ses moyens.

Pour promouvoir la diffusion de connaissances sur l'histoire ouvrière de la Suisse romande auprès d'un public intéressé, mais aussi large que possible, en mettant à profit le potentiel de diffusion qu'offre son site Internet récemment rénové, l'AÉHMO se propose de lancer la publication progressive d'un dictionnaire collaboratif, numérique et thématique.

Mémoires et commémorations

Ces dernières années ont été marquées par de nombreuses commémorations qui se succèdent les unes aux autres sans avoir toujours ni le

même sens, ni la même ampleur. L'une d'entre elles, qui correspond à un centenaire, et qui se termine en 2018 après plusieurs années, concerne la Première Guerre mondiale. Elle est particulièrement intéressante pour plusieurs raisons, notamment son lien étroit avec le centenaire de la Grève générale de novembre 1918 en Suisse.

Les faits distants d'un siècle ont d'abord pour caractéristique de ne plus avoir de témoins directs. C'est ainsi une période au cours de laquelle, pour l'égyptologue allemand Jan Assmann¹, la mémoire biographique, ou communicationnelle, de ce temps passé connaît une phase de mutation pour se transformer, ou pas, en une thématique de la mémoire culturelle, c'est-à-dire une référence du passé établie comme objet patrimonial, récit fondateur, incarnation de valeurs dans le présent ou au contraire de malheurs à mettre à distance. Entre ces deux mémoires distinctes, la durée d'un siècle relève d'une période de re-composition au cours de laquelle la mémoire biographique peut être rejouée ou défendue par les descendants directs des derniers témoins alors que l'incertitude demeure quant à ce qu'il en sera plus tard en termes de mémoire culturelle, ou socioculturelle. Rétrospectivement, quand la distance temporelle est plus importante, les deux types de mémoire paraissent plus visibles. C'est le cas par exemple en ce qui concerne la Commune de Paris. En Suisse romande, la presse ouvrière du tournant des XIX^e et XX^e siècles nous fournit en effet l'écho de la présence et de la parole des anciens communards exilés, notamment lors des soirées du 18 mars qui célébraient le déclenchement de l'insurrection parisienne. À Genève, pour prendre un autre exemple, lors de la grève générale de 1902, les manifestants chantaient « À Genève, où le droit se biffe / On veut savoir en effet, / Si Galliffet vient de Galiffe / Ou Galiffe de Gallifet »², en associant le massacreur versaillais Gaston de Galliffet au major Aymon Galiffe qui était alors à la tête des troupes mobilisées contre les grévistes dans les quartiers de Plainpalais et de la Jonction. Or, aujourd'hui, il paraît évident, plus encore en Suisse romande qu'en France, que la Commune de Paris n'est plus une référence mémorielle largement présente dans la conscience des protagonistes des mouvements sociaux.

¹ Jan Assmann, *La mémoire culturelle: Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Paris, Aubier, 2010 (1992). Voir aussi Guy Paul Marchal, « De la mémoire communicative à la mémoire culturelle. Le passé dans les témoignages d'Arezzo et de Sienne (1177-1180) », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 56^e année, n° 3, 2001, pp. 563-589.

² *Le Peuple de Genève*, 22 octobre 1902.

Le centenaire de la Grande Guerre qui touche bientôt à sa fin a donné lieu à des commémorations officielles, mais aussi à un foisonnement d'initiatives locales, associatives et culturelles, notamment dans les territoires directement touchés par cette tragédie³. À une commémoration par le haut s'est ainsi ajoutée, ou associée, une commémoration par le bas qui n'a pas consisté à célébrer la guerre dans sa dimension militaire, belliciste et nationaliste, mais le plus souvent à rendre hommage aux innombrables victimes fauchées par cette immense boucherie. Cette tendance s'est aussi inscrite dans une reconfiguration de la mémoire de la Première Guerre mondiale par laquelle la figure des Poilus s'est transformée : alors que celle des anciens combattants encore nombreux et vivants il y a un demi-siècle demeurait surtout associée aux rituels du pouvoir, la découverte et la prise en considération de leurs témoignages, parfois même retrouvés après leur disparition, ont tendu à faire mieux reconnaître leurs souffrances et leur condition de victimes, dans un camp comme dans l'autre. Et c'est bien cette image d'atrocités subies en masse par toute une génération de jeunes hommes, à laquelle s'ajoutent les difficultés économiques de l'arrière pour les milieux paysans et ouvriers, qu'il s'agit désormais de garder en tête pour évoquer cette époque.

La Grève générale de novembre 1918 en Suisse représente l'un des rares moments de rupture de l'histoire de ce pays depuis sa création comme État-nation confédéral en 1848, ce qui était alors la conséquence d'un autre moment de rupture, la guerre du Sonderbund. En empruntant à l'historien Antoine Prost l'idée d'attribuer plusieurs significations complémentaires à un mouvement de grève en mobilisant des focales temporelles d'observation diverses, c'est-à-dire en examinant l'événement dans une pluralité de périodisations⁴, cette grève helvétique de 1918, que nous évoquons à un siècle de distance, prend notamment sens à la fois aux échelles des quelques jours de son déroulement, de la période de la Grande Guerre avec ses effets économiques et sociaux, et de la longue période ultérieure au cours de

³ Voir notamment l'Observatoire du Centenaire mis sur pied à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la responsabilité scientifique de Nicolas Offenstadt. Les productions de cet Observatoire sont disponibles sur le site www.panthéon-sorbonne.fr/autres-structures-de-recherche/lobservatoire-du-centenaire (consulté le 28 février 2018 comme les références ci-après).

⁴ Antoine Prost, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », *Le Mouvement social*, vol. 200, n° 3, 2002, pp. 33-54. Disponible en version numérique : www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2002-3-page-33.htm

laquelle une vision bourgeoise de ce conflit a prévalu en étant utilisée au service de la fabrique d'une concordance conservatrice.

Comme dans tout mouvement de grève, cette «échappée» belle, selon l'heureuse expression de Michelle Perrot⁵, les jours mêmes de ce geste de rupture, de cette exaltante, mais non moins inquiétante, mobilisation, constituent un moment émotionnellement fort, une affirmation dans la société qui ne paraissait pas vraiment possible à cette échelle jusque-là. Cette période, courte dans le cas de novembre 1918 en Suisse, est évidemment marquée par une forte incertitude du point de vue des protagonistes. Mais pour comprendre ce qui a rendu possible cette situation de rupture, il importe aussi d'élargir un peu la focale. Pour cette grève générale étendue dans toute la Suisse, d'une manière certes inégale, c'est bien sûr la période de la guerre et de ses effets économiques et sociaux dans un pays entouré de belligérants qui fournit l'essentiel de l'explication des causes de la mobilisation : les autorités suisses n'ont en effet ni assuré des compensations suffisantes pour les familles des mobilisés, ni agi efficacement pour que chacune et chacun ait accès à ce dont il avait fondamentalement besoin, notamment en matière de nourriture. La misère est donc bien là, et s'accroît, au cours de ces années de guerre. En outre, ce mouvement social en pleine croissance, avec ses revendications qui paraissent aujourd'hui aller de soi pour la plupart d'entre elles, survient dans le contexte de l'anniversaire de la révolution bolchévique et, plus immédiatement, de la sortie de guerre marquée par des révoltes sociales dans plusieurs pays alentour. Mais ce moment est aussi à inscrire dans une autre durée, celle des confrontations sociales et des grèves en Suisse qui ont été nombreuses avant et pendant la guerre, et même jusqu'en 1919, suscitant une forte répression. Enfin, il faut souligner que les milieux dominants du pays, poussés par l'hostilité de la paysannerie et des forces de réaction bourgeoise qui se sont confrontées aux grévistes en constituant des gardes civiques⁶,

⁵ Par exemple dans «Rencontre avec Michelle Perrot, l'historienne des marges», entretien disponible sur <http://interdits.net/interdits/index.php/Rencontre-avec-Michelle-Perrot-l-historienne-des-marges.html>, publié en 2002, propos recueillis par Dénètem Touam et Sylvain Marcelli. Plus récemment, voir aussi «Michelle Perrot : l'histoire ouverte», *Critique*, vol. 843-844, n° 8, 2017, introduction de ce dossier consacré à cette historienne : pp. 611-612.

⁶ Voir par exemple Charles Heimberg, «La garde civique genevoise et la grève générale de 1918, un sursaut disciplinaire et conservateur», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 44-3, n° 3, 1997, pp. 424-435. Version numérique : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5446341w.image.f42.tableDesMatières>.

ont su retourner la situation en leur faveur dans une dynamique contre-révolutionnaire⁷ qui a fait valoir le récit mythique d'une menace bolchévique tout juste évitée grâce à la mobilisation de la population et de son armée, y compris ses martyrs victimes de la grippe dite espagnole⁸. Ainsi une mémoire bourgeoise de la grève générale s'est-elle imposée pour une longue période d'un demi-siècle, celle de la fabrication de la concordance et de la politique de défense spirituelle.

Au cours des années 1960, l'historiographie de la Grève générale est marquée par les travaux de Willi Gautschi qui, documents à l'appui, mettent fin à cette fable⁹ : quelles que soient les représentations et expressions de l'époque, cette grève et sa conduite n'ont absolument rien eu à voir avec une tentative d'insurrection de type bolchévique. Quant aux revendications portées par ce mouvement, elles paraissent d'autant plus légitimes avec le recul du temps, et compte tenu de la situation sociale de l'époque, que la plupart ont été mises en application depuis lors.

Le contexte des 50 ans de la Grève générale et des années 1960 est aussi et surtout marqué par une réappropriation de son histoire par le mouvement social et ouvrier. En Suisse romande, un article pionnier de Claude Cantini dans *Les Services publics*, journal syndical de la fonction publique¹⁰, en atteste. Mais c'est surtout l'ouvrage collectif publié en 1977 et introduit par Marc Vuilleumier qui marque cette émergence d'une histoire critique de la Grève générale et du mouvement social¹¹. C'est aussi dans le même contexte qu'avaient été édités, dans une adaptation pour la Suisse romande, des documents d'histoire du mouvement ouvrier suisse¹². Et c'est enfin dans la continuité

⁷ Hans Ulrich Jost, «L'importance de la grève générale dans l'histoire de la Suisse», in *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne, Antipodes, 2005, pp. 187-203 (traduction de la postface de 1988 à la réédition de l'ouvrage de Willi Gautschi, *Der Landesstreik 1918*, Zurich, Chronos).

⁸ Voir notamment Laurent Andrey, «La commémoration des “sombres journées de novembre 1918” à Fribourg : un instrument de propagande anticommuniste», in Michel Caillat & al. (dir.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse – Geschichte(n) des Antikommunismus in der Schweiz*, Zurich, Chronos, 2009, pp. 95-108.

⁹ Willi Gautschi, *Der Landesstreik 1918*, Zurich & al., Benziger, 1968.

¹⁰ Reproduit dans Claude Cantini, *Pour une histoire sociale et antifasciste. Contributions d'un autodidacte*, Lausanne, AÉHMO & Éditions d'en bas, 1999 [«La grève générale de 1918 dans son contexte économique et social», pp. 104-140].

¹¹ Marc Vuilleumier & al., *La Grève générale de 1918 en Suisse*, Genève, Éditions Grounauer, 1977.

¹² Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier. Zurich, *Le mouvement ouvrier suisse. Documents de 1800 à nos jours*, Genève, Éditions Adversaires, 1975.

de ces diverses initiatives qu'est née l'idée de créer une association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, l'actuelle AÉHMO qui publie ici le 34^e volume annuel de ses cahiers.

Le sens pour aujourd'hui d'un passé remémoré

L'année 2018 marque le double anniversaire de la Grève générale de 1918 et du moment Mai 1968¹³. Si le moment Mai 1968 a permis au monde progressiste et à la gauche, en Suisse, de se réapproprier une connaissance et une mémoire de la Grève générale sur des bases plus rationnelles, quel peut être le sens de ces remémorations pour aujourd'hui? Il s'agit notamment de montrer que la grève est un moyen d'action qui fait partie de la culture des mouvements sociaux, ici comme ailleurs, et que la notion de «paix du travail», qui marque très fortement les représentations dans le pays, ne l'a pas fait, ne l'a jamais fait disparaître¹⁴. Mais il ne s'agit pas pour autant de se référer au passé pour fanfaronner: le mouvement de grève de novembre 1918, ne l'oublions pas, n'a pas débouché sur une victoire, mais sur une contre-révolution. Et c'est aussi dans ce contexte qu'est apparu sur la scène politique ce qui allait devenir le Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB), puis l'UDC. La Grève générale a donc d'abord du sens pour mettre à jour les mécanismes de domination politique et sociale que le bloc bourgeois et l'État fédéral helvétique ont alors su mobiliser dans la durée. Ce qui n'empêche pas en même temps de rappeler comment elle a aussi permis à des travailleurs et travailleuses d'affirmer leur dignité et leur capacité de résistance en dénonçant la vie de misère qui leur était imposée; et comment aussi des organisations syndicales et politiques ont ainsi affirmé et assuré à plus long terme leur visibilité, leur présence et leur rôle dans l'espace sociopolitique.

Ce double anniversaire est aussi une occasion de tirer un bilan d'étape pour l'histoire du mouvement ouvrier et social en Suisse, bilan en demi-teinte parce qu'à la fois, elle s'est développé d'une manière significative, ce à quoi nos *Cahiers* ont largement contribué, tout en demeurant encore peu investi, voire de moins en moins investi, par les programmes de recherche en histoire. Il est indéniable que

¹³ Pris ici au sens d'une temporalité plus large du début des années 1960 au début des années 1980.

¹⁴ Voir le dossier «Des grèves au pays de la paix du travail», dirigé par Nelly Valsangiacomo & al., *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Lausanne, AÉHMO & Éditions d'en bas, n° 28, 2012.

l'histoire sociale et du mouvement ouvrier s'est affirmée au cours des dernières décennies et le fait que des étudiantes et étudiants consultent régulièrement les archives de l'AÉHMO est réjouissant. Cependant, les acquis dans ce domaine demeurent fragiles et beaucoup de travail reste à faire en la matière pour connaître et faire connaître l'histoire des subalternes. En outre, le recul actuel de l'histoire sociale, même s'il n'est pas général, même si l'AÉHMO et d'autres s'efforcent au contraire de la promouvoir, correspond sans doute à un air du temps, en relation avec la crise profonde de la gauche et de sa culture. Près de trente ans après la chute du Mur de Berlin, à l'implosion des régimes et expériences prétendument communistes a encore succédé la débâcle, dans de nombreux pays européens, d'organisations de la social-démocratie fortement impliquées dans les politiques ultralibérales des institutions européennes. Cela dit, au-delà de ces reculs, la montée concomitante de droites de plus en plus extrêmes et de formes diverses de racisme et de xénophobie, rend sans doute la connaissance de l'histoire sociale, et politique, ainsi que sa diffusion, plus indispensables que jamais.

Faire connaître l'histoire ouvrière de Suisse romande

Pour cette année 2018, les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* sont proposés en parallèle avec un volume édité en commun avec la revue *traverse* sur le thème de l'histoire de la Grève générale de 1918. Ce contexte de commémoration donne l'occasion de développer le travail de mise en archives, de valorisation des fonds et de diffusion des connaissances sur l'histoire du mouvement ouvrier qui est au cœur des objectifs de l'AÉHMO. Il s'agit ainsi de promouvoir une histoire ouvrière critique et rigoureuse, non seulement en diffusant des travaux provenant de sources diverses, d'universitaires ou d'amateurs¹⁵, mais aussi en mettant à disposition des enseignantes et enseignants des documents d'archives ou des dossiers susceptibles de permettre par exemple des activités d'apprentissage sur cette thématique de l'histoire ouvrière en Suisse romande. Les sites de l'AÉHMO récemment rénové [www.aehmo.org] et du Collège du travail à Genève [www.collegedutravail.ch] mettent déjà à disposition des documents, notamment des affiches ou des images, qui proviennent de leurs

¹⁵ Conformément à ce qui est souligné dans Charles Heimberg, « Le cas d'une revue intermédiaire: les "Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier" », *Revue suisse d'histoire*, n° 4, Lausanne, 2000, pp. 499-504. Version numérique : www.e-periodica.ch/cntmng;jsessionid...?pid=szg-006:2000:50::800

archives ou d'initiatives ponctuelles comme par exemple, pour l'AÉHMO, l'exposition sur les drapeaux ouvriers vaudois en 2014-2015¹⁶ ou sur l'étude des monuments ouvriers en 2016-2017¹⁷; ou, pour le Collège du travail, des documents sonores issus d'un travail de recueil de témoignages¹⁸.

Il est toutefois souhaitable d'aller plus loin pour aider vraiment à la connaissance de cette histoire ouvrière et à sa diffusion. C'est la raison pour laquelle l'AÉHMO envisage, lançant pour ce faire un appel à contributions à tous ses membres et à toute personne intéressée, de développer et de mettre progressivement en ligne sur son site un petit dictionnaire collaboratif et thématique de l'histoire ouvrière en Suisse romande, dans un premier temps de manière partielle et non-exhaustive, puis dans un second temps en élargissant progressivement l'éventail des figures, lieux, associations ou événements présentés, pour la période allant de la moitié du XIX^e siècle jusqu'au XXI^e siècle. L'idée serait de proposer des portraits biographiques de quelques figures marquantes de cette histoire, les plus connues dont la notice dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* mériterait des développements et des compléments d'information, d'autres à qui aucune notice n'est dédiée, mais aussi des actrices ou acteurs collectifs comme les cigarières licenciées de chez Vautier à Yverdon en 1907 ou les victimes du percement du Tunnel du Simplon. Le projet inclurait également la possibilité d'évoquer des organisations (partis, syndicats, coopératives), des lieux de sociabilité (maisons du peuple, cercles ouvriers) ou des événements (grèves, manifestations comme le 9 novembre 1932). La publication en ligne permettrait en outre de joindre une iconographie et des liens avec d'autres ressources. Elle donnerait aussi l'occasion de rappeler, sous une forme synthétique et accessible, des recherches précédemment publiées tout au long de l'histoire de l'AÉHMO.

Cette initiative, qui vise à encourager la diffusion de connaissances sur l'histoire ouvrière et sociale, est notamment aussi une manière de construire une mémoire, et une histoire, de la Grève générale de 1918 et de tous les enjeux qu'elle porte au sens large dans une perspective de plus longue durée que la seule commémoration ponctuelle de son centenaire.

CHARLES HEIMBERG

¹⁶ www.aehmo.org/dossiers/drapeaux-syndicaux-vaudois

¹⁷ www.aehmo.org/dossiers/monuments-plaques-commemoratives-toponymie-ouvriere

¹⁸ www.collegedutravail.ch/archives-sonores

LA GRÈVE GÉNÉRALE DE 1918 EN SUISSE: UN DOCUMENTAIRE QUI BROUILLE LES ESPRITS

À quelques mois de la commémoration du centenaire de la seule grève générale que la Suisse ait connue, un documentaire diffusé sur les chaînes publiques de télévision brouille son interprétation et reconstruit les faits d'une manière téléologique, au service d'une idéologie de concordance¹.

Ce documentaire de Hansjürg Zumstein est intitulé *La Grève générale de 1918. La Suisse au bord de la guerre civile*². C'est dire si son titre est déjà tout un programme. Bien sûr, la mobilisation de 250 000 grévistes dans tout le pays durant trois jours a constitué un événement majeur pour la Suisse moderne. Il a eu des conséquences significatives dans la gestion de la conflictualité sociale et a présenté un double visage: celui d'abord d'une belle affirmation de ses droits par une classe ouvrière réduite à la misère par le contexte de la guerre; celui ensuite d'une véritable contre-révolution bourgeoise qui aura des effets durables. Mais ce que la Suisse a vraiment risqué au fil de ces trois journées, ce n'est pas une guerre civile, mais c'est davantage une occupation militaire, voire l'instauration pour quelque temps d'une forme de dictature des nantis et des conservateurs.

Le film de Zumstein, dont les conseillers historiques ont été Rudolf Jaun, ancien professeur d'histoire militaire, et Hans Peter Treichler, journaliste et historien de la culture, se présente comme une sorte de docufiction dans la mesure où il est parsemé de scènes de reconstitution historique qui sont peu convaincantes et n'aident pas à la compréhension de ces événements collectifs du passé. Mais c'est également un documentaire dans lequel on voit beaucoup d'images d'archives, avec une musique répétitive assez pénible; et au cours duquel plusieurs historiens et historiennes ayant une fine connaissance de cette histoire sociale s'expriment tour à tour dans le cadre d'un montage très découpé qui laisse un grand pouvoir narratif à l'auteur.

¹ Une première version de cette recension a été publiée le 2 avril 2018 sur le site Mediapart, dans le blog *Chroniques pour mémoires*, <https://blogs.mediapart.fr/heimbergch/blog> (consulté le 14 avril 2018 comme toutes les références suivantes).

² Il a été diffusé par la Radio Télévision Suisse le 23 mars 2018. Une version en DVD peut être achetée à la boutique de la RTS.

Les scènes de reconstitution sont parfois caricaturales, comme quand Robert Grimm, l'un des principaux dirigeants de la grève, est interrogé dans un train par deux jeunes femmes admiratives qui veulent le faire parler de Lénine et de son amante ; ou lorsque les deux protagonistes que sont Grimm et le divisionnaire Emil Sonderegger, principal officier militaire chargé de la répression, prennent des décisions de grande importance lors de scènes privées mettant en exergue une prétendue influence décisive de leurs épouses respectives. Ainsi, la manière dont les femmes sont représentées dans ces reconstitutions est franchement déconcertante. Leurs scènes principales donnent surtout à voir des confrontations théâtralisées entre Grimm, Sonderegger et le président de la Confédération suisse Felix Calonder. Et cette réduction à des affrontements personnels n'est guère convaincante s'agissant d'un mouvement social, d'un mouvement de masse dont la dynamique réelle a été éminemment collective, des femmes y ayant aussi participé.

Ce mélange des genres entre propos de chercheurs et scènes reconstituées ne manque pas d'interroger. Les interventions des historiens et historiennes sont en général pertinentes, mais elles sont brèves et séquencées, se succédant même en rafales. Ainsi, quand un Jakob Tanner évoque l'idée de guerre civile, on ne sait pas dans quel contexte il tient ces propos. Quand un Sébastien Guex parle de manière pertinente de dérive vers une occupation militaire et une dictature, son propos est intégré, mais sans aucun effet ultérieur sur l'orientation de la narration et de sa conclusion. Il en va de même quand un Marc Perrenoud met en évidence la catastrophe que constitue l'effondrement de l'Allemagne pour des officiers formés sous le modèle prussien, ainsi que leur peur obsessionnelle, et irrationnelle, de la contagion révolutionnaire.

Certes, le film rend compte de certains aspects importants de cette grève : la misère ouvrière incarnée par le problème initial du prix du lait présenté comme la première préoccupation des dirigeants ouvriers, l'ampleur de la répression militaire intérieure, les situations différentes entre Suisse alémanique et Suisse romande, le contexte immédiat de la fin de la Grande Guerre et de l'épidémie de grippe dite espagnole, les effets à court et moyen terme de la mobilisation en matière de concessions sociales, etc. Sa dramaturgie suggère fort à propos l'incertitude des protagonistes d'alors. Le spectateur accède aussi, comme nous l'avons souligné, à des informations pertinentes grâce à la riche palette d'historiens et historiennes qui interviennent. Mais après une

heure trente de cette succession de propos scientifiques, de reconstitutions simplificatrices et d'images d'archives dans une ambiance musicale irritante, c'est surtout la conclusion du documentaire de Zumstein qui prête à discussion avec des textes qui synthétisent et donnent un sens problématique à ce qui a précédé.

On voit d'abord un Robert Grimm vieilli et malade se torturer l'esprit pour se résoudre à appeler les socialistes suisses à se rallier à l'idée de défense nationale face à la menace fasciste (ce qu'ils feront en janvier 1935 en congrès à Lucerne); la scène rappelle les conditions analogues dans lesquelles il avait appelé les ouvriers à arrêter la grève à la fin de son troisième jour sous la (première) menace du gouvernement suisse, le Conseil fédéral. On voit aussi un Emil Sonderegger devenu au début des années trente un véritable fasciste, bien en vue au sein des mouvements frontistes, obnubilé par la menace communiste et grand admirateur de Mussolini.

Et qu'est-ce que le film nous fait alors lire en conclusion après que le Parti socialiste a voté ce ralliement à la défense nationale? «Après ce changement de position, les bourgeois et les sociaux-démocrates lutteront conjointement contre le fascisme.» Puis: «Ensemble, ils créeront également l'AVS, l'assurance vieillesse et survivants, l'une des principales revendications de la grève générale.» Et ensuite: «Les frontistes ne prendront jamais vraiment pied en Suisse. Leur leader, Emil Sonderegger, meurt peu de temps avant que la social-démocratie ne reconnaisse l'armée.» Enfin: «Durant la Deuxième Guerre mondiale, le Conseil fédéral bourgeois nomme Robert Grimm responsable de l'approvisionnement en carburant. Grimm meurt en 1958 comme politicien hautement estimé.»

Ainsi, la leçon qui nous est assénée est vite tirée. Grimm a eu la sagesse d'éviter une guerre civile, puis de reconnaître l'armée pour affronter le fascisme. Il incarne ce mouvement socialiste qui va s'associer raisonnablement à la bourgeoisie pour créer la prévoyance sociale juste après la Seconde Guerre mondiale. Au contraire, Sonderegger, qui avait violemment réprimé le mouvement social de 1918, s'est compromis dans les mouvements frontistes et a sombré dans le fascisme. C'est une brebis galeuse qui s'est écartée de la concordance et de la démocratie.

Cette narration de 2018 est de nature téléologique dans la mesure où elle applique au moment 1918 ce que nous savons aujourd'hui de ce qui est advenu, notamment la forte intégration du Parti socialiste suisse et des syndicats dans une concordance mythique dont il s'agit

par ailleurs de minimiser les limites du point de vue des plus démunis. Elle exonère surtout les milieux dominants, patronaux et conservateurs de l'époque, ainsi que le gouvernement qui en émanait, de leur violence sociale sans concession. Enfin, dans une posture régressive par rapport aux acquis des travaux de la Commission d'experts Suisse-Deuxième Guerre mondiale publiés en 2002 sous la direction de Jean-François Bergier, elle évoque une Suisse démocratique et consensuelle qui aurait combattu un fascisme qui n'aurait été ni opérant à l'intérieur du pays, ni présent au cœur de ses relations économiques avec ses voisins. Ainsi prévaut un récit lisse, tournant le dos à la complexité et aux aspects sombres du passé, comme il prévalait déjà durant la guerre froide.

Pour une autre histoire de la Grève générale de 1918

Il est assurément discutable de traiter de la Grève générale de 1918 et de sa répression sans dire un mot des gardes civiques qui se sont constituées dans les grandes villes au sein d'innombrables composantes de la sociabilité bourgeoise pour casser ce mouvement social : et qui représentent des prémises de l'extrême droite fascisante des années trente, laquelle n'a pas seulement relevé de l'aventure individuelle d'un Sonderegger. De même, l'un des enjeux de ce mouvement était de savoir s'il pourrait s'allier à la paysannerie, ce qui n'a pas été le cas. Or, on trouve là l'origine d'un Parti des paysans et bourgeois qui deviendra beaucoup plus tard le parti d'extrême droite de Christoph Blocher, intitulé mal à propos en français Union démocratique du centre. Enfin, la question des profiteurs de guerre en Suisse n'a pas le traitement qu'elle mérite. Il suffisait pourtant pour cela de se référer par exemple au témoignage proposé dans un film de 1972 de Jacqueline Veuve et Philippe Schwed, *La Grève générale de 1918*³, qui était destiné aux écoles : un témoin de l'époque, le socialiste vaudois Arthur Maret, y évoque les propos ahurissants dans un train d'une femme qui regrettait que la guerre ne se prolonge pas tant les affaires de l'entreprise familiale étaient florissantes...

L'intelligibilité du passé dépend aussi de nos focales d'observation, notamment temporelles. Ainsi, il n'est guère question dans ce documentaire de la vague de grèves et de conflits sociaux qui a fortement

³ Disponible et à (re)voir sur : <https://edu.ge.ch/site/archiproduct/1972-d1013-la-greve-de-18-un-film-de-jacqueline-veuve>.

marqué la Suisse durant les années d'avant la guerre, et aussi de la guerre. La période examinée va de quelques mois avant la grève jusqu'au début de 1935, alors que ses effets politiques, mémoriels et idéologiques, analysés par Hans Ulrich Jost⁴, se sont prolongés bien au-delà, jusqu'à l'apparition, un demi-siècle plus tard, de travaux historiographiques critiques.

S'il est souhaitable de proposer une autre histoire de la Grève générale de 1918 que celle qui est suggérée par le documentaire de Hansjürg Zumstein, cela pose aussi la question de la transmission de l'histoire, d'une intelligibilité du passé et du présent, et de la posture que prennent pour ce faire les auteurs de ce genre de films. Il est bien sûr réjouissant que le service public audiovisuel produise et diffuse des films qui fassent mieux connaître cet épisode mal connu de l'histoire cent ans après les faits. Mais les exigences de la synthèse narrative, de la clarté des propos et de l'attractivité auprès d'un public élargi n'imposaient pas pour autant une telle confusion des genres entre documentaire et fiction, une telle simplification de l'analyse. Elles ne rendaient pas inéluctable ce procédé par lequel l'auteur nous impose un point de vue discutabile sous l'apparence d'une factualité renforcée par une abondance de propos d'historiens et historiennes... qui n'ont pas eu la maîtrise de cette synthèse.

CHARLES HEIMBERG

⁴ «À propos de l'histoire des grèves en Suisse», in *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation*, n° 37, 2006; disponible sur: <http://home.citycable.ch/josthistoire/page13/page13.html>. Du même auteur, voir aussi «L'importance de la Grève générale dans l'histoire de la Suisse», in *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne, Antipodes, 2005, pp. 187-203 (édition originale en allemand, 1988, comme postface à la réédition du livre de Willi Gautschi, *Der Landesstreik 1918*).

LA MAISON DU PEUPLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le concept de Maison du Peuple et sa matérialisation architecturale est un phénomène qui s'étend partout dans le monde industrialisé entre 1870 et 1940¹. Née du développement du mouvement ouvrier, la Maison du Peuple est tantôt, et selon les circonstances, issue de la volonté de ce mouvement ouvrier lui-même ou de celle d'une bourgeoisie philanthrope, désirant laïciser les « bonnes œuvres » jusqu'à souvent dévolues à l'église. Si les tenants du pouvoir économique et politique ont favorisé la mise à disposition des travailleurs des lieux associatifs que sont les Maisons du Peuple, celles-ci ont également pu servir d'instruments et d'alibis à des idéologies nettement moins libérales, notamment en Italie et en Allemagne et aussi, quoique différemment, en URSS. Des forteresses ouvrières où se développent une activité coopérative, syndicale, politique et une conscience de classe, des bâtiments qui deviennent au contact de l'art et de la culture des palais de régénération sociale, des lieux où toutes les classes doivent se rencontrer pour garantir un meilleur ordre social et moral, sinon patriotique et national, des institutions de bienfaisance, les Maisons du Peuple ont été tout cela à la fois ou successivement, avant d'être transformées, de tomber dans l'oubli ou d'être carrément détruites comme celle, emblématique, de Bruxelles conçue par l'architecte belge Victor Horta dans le style Art Nouveau.

La Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds

On ne peut parler de Maison du Peuple à La Chaux-de-Fonds sans parler du phénomène des cercles². Au XIX^e siècle, le Cercle est l'héritier bourgeois du Salon aristocratique du XVIII^e siècle. C'est un lieu de réunion où l'on cause entre hommes, de politique notamment. Dans le canton de Neuchâtel, les cercles sont, à l'origine, un haut lieu du républicanisme. Bourgeois et égalitaires, ils ne sont toutefois pas populaires, réunissant plutôt l'élite politique et économique.

En 1864 est fondée l'Association internationale des travailleurs (AIT, dite aussi Première Internationale). La création de sa section

¹ Introduction librement inspirée de : Scascighini, Mario. *La Maison du Peuple : le temps d'un édifice de classe*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 1991.

² Vuillème, Jean-Bernard. *Le temps des derniers cercles*. Genève : Zoé, 1987.



La Maison du Peuple, après 1924. Carte postale, Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds.

chaux-de-fonnière est l'œuvre du radical progressiste et futur fondateur du Parti socialiste neuchâtelois Pierre Coullery en 1865. Le premier cercle ouvrier est fondé en 1868 sous le nom de Cercle international. D'abord de tendance coulleryste, c'est-à-dire non collectiviste, il ne tarde pas à se convertir à l'anarchisme dès 1872. Mais cette conversion est de courte durée et finalement, le socialisme l'emporte à La Chaux-de-Fonds sur l'anarchisme révolutionnaire, et en 1894 est fondé officiellement le Cercle ouvrier de la ville. En 1896, les organisations syndicales de l'époque s'y réunissent pour fonder l'Union ouvrière. C'est également en 1896 qu'est fondé à La Chaux-de-Fonds le Parti socialiste neuchâtelois. Le Cercle ouvrier (CO) devient le lieu où se prépare la future conquête de la municipalité aux élections de 1912; date à laquelle se constituera la Société de la Maison du Peuple³.

Toutefois, le premier projet de Maison du Peuple émane de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme, section de La Chaux-de-Fonds

³ Pour de plus amples renseignements sur le contexte social, politique et économique de cette période à La Chaux-de-Fonds et dans le canton de Neuchâtel, cf. les articles de Marc Perrenoud dans *Histoire du Pays de Neuchâtel. T. 3: de 1815 à nos jours*. Hauterive: éd. G. Attinger, 1993. Cf. aussi Barrelet, Jean-Marc et Ramseyer, Jacques. *La Chaux-de-Fonds ou le défi d'une cité horlogère: 1848-1914*. La Chaux-de-Fonds: Éd. d'En Haut, 1990. Voir également la bibliographie en fin d'article.

en 1899. Dans une brochure, cette société appelle de ses vœux la construction d'une grande salle où auraient lieu des concerts et des représentations diverses évitant ainsi au peuple d'aller «s'encanailler dans les beuglants du boulevard»⁴. Ce projet ne connaîtra cependant pas de suite. Dans les années 1900-1902, le pasteur Paul Pettavel rêve lui aussi d'une Maison du Peuple, mais chrétienne celle-là⁵.

En 1910, la Poste s'installe à l'avenue Léopold-Robert en face de la gare. Certains verraient bien l'aménagement d'une Maison du Peuple dans le bâtiment qu'elle occupait précédemment. Il deviendra finalement la Préfecture des Montagnes, puis le Conservatoire.

Pendant ce temps, le Cercle ouvrier et l'Union ouvrière prospèrent. Ils sont à l'origine de la société coopérative La Ménagère, puis de la

Coopérative des syndicats, ancêtres des Coopératives réunies⁶, et les sous-sections du Cercle ouvrier comptent la fanfare La Persévérante, la chorale L'Avenir, l'orchestre La Symphonie, le groupe théâtral La Récréation, une société de couture, un club d'échecs, le groupe d'épargne Le Cygne, une mutuelle au décès et une caisse de secours pour les orphelins. Le Cercle emménage régulièrement dans de nouveaux locaux, plus vastes, lui permettant de mener ses activités : réunions, concerts, conférences, bibliothèque, spectacles.

En 1912 donc, la Société de la Maison du Peuple élabore les statuts du futur bâtiment. Ceux-ci précisent que «la Société ne comprend comme

Syndiqués !
Encouragez-nous dans nos revendications
Ménagères !
Faites vos achats avant 7 heures le soir
Maintenez la loi sur le repos hebdomadaire
Nous réclamons la journée de 10 heures
Nous réclamons la fermeture des magasins à 7¹/₂ h. le soir
<i>Vive La Chaux-de-Fonds !</i>
<i>Vive la Maison du Peuple !</i>

Imprimerie Moderne — Les Fils de Meiffier-Wess

Tract, 1912. CFV FS Ms 104.2107.

⁴ Enquête sur la Maison du Peuple : opinions et documents recueillis par la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme, section de La Chaux-de-Fonds. La Chaux-de-Fonds, 1899.

⁵ Voir son article à ce sujet dans la *Feuille du dimanche*, 12 avril 1902 ; voir aussi : Thomann, Charles. *Une chronique insolite de La Chaux-de-Fonds : 1898-1932*. La Chaux-de-Fonds : Éd. d'En Haut, 1988, p. 98.

⁶ Cf. *La Chaux-de-Fonds 1944 : documents nouveaux publiés à l'occasion du 150^e anniversaire de l'incendie du 5 mai 1794*. Les Coopératives Réunies. La Chaux-de-Fonds : éd. A.D.C., 1944, pp. 305-311.

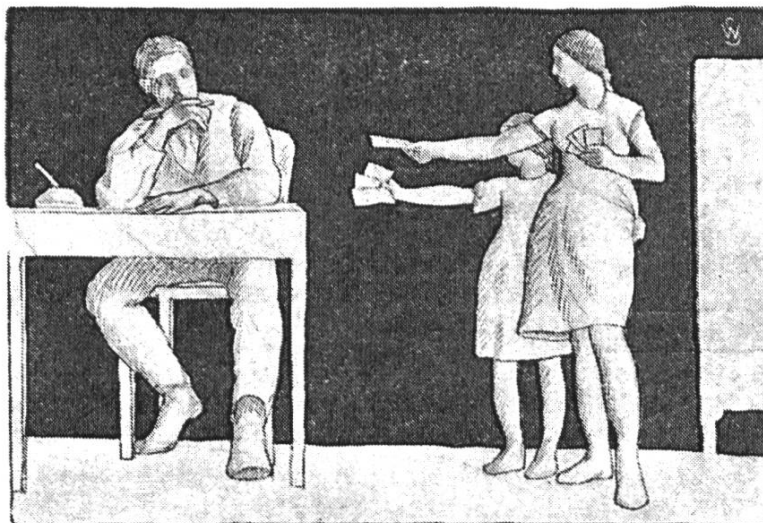
LOTÉRIE EN FAVEUR D'UNE MAISON DU PEUPLE
A LA CHAUX-DE-FONDS LOTÉRIE ZU GUNSTEN
EINES VOLKSHAUSES IN LA CHAUX-DE-FONDS

DEUXIÈME ÉDITION
AUTORISÉE PAR LE
CONSEIL D'ÉTAT

14.394

N° 102536

TIRAGE IRRÉVOCA-
BLE A PARTIR DU
20 AVRIL 1914 SOUS
LA SURVEILLANCE
DU GOUVERNEMENT



ALLONSI MONSIEUR, LE GROS LOT DE LA MAISON DU PEUPLE POUR UN FRANC

Billet de loterie, 1914. CFV FS Ms 104.2107.

membres que des collectivités en groupes d'individus : organisations syndicales, coopératives, politiques ouvrières, groupe de souscripteurs et autres sociétés d'éducation sociale». Elle organise aussi le dimanche 8 septembre 1912 en faveur de la Maison du Peuple un cortège allégorique avec musique, gymnastique, danse, kermesse, feu d'artifice. Entre 1913 et 1914, elle édite un journal, *La Maison du Peuple*, qui organise une tombola au profit du futur édifice et informe des intentions et de l'avancement du projet. À ce stade, plus de 20 sociétés différentes ont adhéré. Chacune paye 30 centimes de cotisation à la Société de la Maison du Peuple par an et par membre. Les groupes de souscripteurs, eux, payent un minimum de 2 francs par membre et par an. Si elle se proclame neutre politiquement et religieusement et que son mot d'ordre est : « Pour le peuple par l'éducation au-delà des partis et des syndicats », elle ne semble toutefois pas rencontrer l'assentiment des associations bourgeoises. Un « fonds en faveur d'une Maison du Peuple » apparaît dans les rapports annuels de la Ville dès 1913. Le 22 mai de cette année, la Société de la Maison du Peuple organise une conférence publique au Grand Temple sur le sujet avec le professeur Jules Carrara et l'avocat Alfred Löwer comme orateurs⁷. Mais

⁷ Manuscrit autographe de la conférence de Jules Carrara. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Fonds Manuscrits. Compte-rendu de la conférence dans *La Sentinelle* du 23 mai 1913.

en juillet 1914, la Première Guerre mondiale éclate et d'autres priorités l'emportent sur le projet de Maison du Peuple, et cela d'autant qu'entre 1915 et 1918, les socialistes ont perdu la majorité et la Commune est à nouveau en mains bourgeoises. Cependant, début 1918, le Cercle ouvrier perd patience et envisage de faire cavalier seul, la neutralité politique prônée par certains tenants de la Maison du Peuple ne faisant pas l'unanimité. Elle empêcherait notamment le Parti socialiste et le Cercle ouvrier d'en être parties prenantes. De son côté, en avril 1918, le Conseil communal publie un rapport concernant la construction d'un hôtel de ville et d'une grande salle de réunion. En effet, les différents services communaux sont dispersés dans toute la ville et verraient d'un bon œil leur réunion dans un seul bâtiment. La place libérée par l'aménagement d'un nouvel hôtel de ville permettrait en outre de répondre à des demandes pressantes de locaux pour les écoles, les musées, la bibliothèque.

Parallèlement, une grande salle de réunion fait défaut et c'est le Grand Temple – qui peut accueillir jusqu'à 1500 personnes – qui en a fait office jusqu'ici pour les fêtes du 1^{er} mars, du 1^{er} mai et autres manifestations politiques. Jaurès y parle les 1^{er} et 2 novembre 1907. Comme pour appuyer ce projet, le Grand Temple est entièrement détruit par un incendie le 16 juillet 1919. Une commission est nommée pour réfléchir à la reconstruction du temple et à l'édification d'un nouveau bâtiment comprenant la Maison du Peuple et/ou une grande salle. Fin juillet, le Conseil communal envoie une circulaire-questionnaire aux associations et sociétés locales pour connaître leurs besoins en matière de locaux. Elle précise en outre qu'il « n'a pas été pris de décision sur la question de savoir si la grande salle et la Maison du Peuple doivent être édifiées par la Commune seule ou par l'initiative privée, sous forme d'association à constituer, avec l'appui financier de la Commune ».

Le 6 août, la commission rend son rapport proposant la cession du Grand Temple, jusque-là propriété de la Commune, à l'Église protestante qui se chargera de le reconstruire et en fera un usage exclusivement religieux, et la construction d'une Maison du Peuple avec grande salle et divers locaux qui seront à la disposition des sociétés de la ville. Des divergences de vue apparaissent concernant la chronologie des deux projets ; les uns préférant les entreprendre simultanément, tandis que les autres les verraient mieux se suivre et émettent des doutes sur les lieux envisagés pour la construction de la Maison du Peuple. En octobre 1919, la Commune lance un concours d'idées

pour la construction d'une grande salle et Maison du Peuple auprès des architectes suisses⁸. Le bâtiment projeté devra comprendre : une grande salle de 1500 à 2000 places avec orgue, vestiaires, galerie, podium, dépendances ; quinze salles pour sociétés de 60 à 250 places, 12 bureaux de 30 m² chacun, une brasserie-restaurant et un restaurant sans alcool, éventuellement un hôtel et des magasins. Le lieu retenu se situe entre la Poste et l'immeuble Eberhard (Maison de l'Aigle) le long de l'avenue Léopold-Robert, en face de la gare.

La commission poursuit son travail. Si les différents projets issus du concours la satisfont, elle bute en revanche sur la question du financement. Le projet est évalué à 5 millions de francs. Elle propose la création d'une Fondation dont le Conseil d'administration comprendrait des membres de la Société de la Maison du Peuple et des autorités communales. Cela permettrait de ne pas engager le budget de la Commune pour le financement proprement dit ; en revanche elle pourrait être appelée à couvrir par son budget annuel les déficits de l'institution que l'on considère déjà comme certains. Le 26 mai 1920, l'arrêté visant à constituer la Fondation de la Grande salle et de la Maison du Peuple est voté à la majorité et sans opposition. Dans sa séance du 30 juillet, la commission présente au Conseil général le projet de statuts de la future Fondation. Après un débat portant essentiellement sur l'opportunité du lieu choisi, les statuts sont acceptés. La fortune de la Fondation est constituée de 56 000 francs provenant de la Société de la Maison du Peuple, de 5734 francs venant du fonds constitué par la Commune et du terrain cédé par la Ville. Le Conseil d'administration est composé de 40 membres dont dix sont issus de la Société de la Maison du Peuple et trente du Conseil général selon la répartition suivante : 16 socialistes, 9 radicaux et 5 libéraux.

Début 1921, la FOMH (Fédération des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie) et l'Union ouvrière écrivent à la Fondation pour l'avertir qu'elles manquent cruellement de locaux et que, dans la mesure où rien n'évolue du côté de la Maison du Peuple, elles ne peuvent plus attendre et envisagent une autre solution. Le Conseil général est saisi du problème et ne peut que constater le manque absolu de crédit permettant la réalisation du projet. Le chômage sévit, la Ville est endettée et les banques ne veulent pas entrer en matière. De plus,

⁸ Les photos des plans des différents projets présentés sont conservées à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. La Chaux-de-Fonds : éd. A.D.C., 1944, pp. 305-311.

la proportionnalité des représentants des partis au sein du Conseil d'administration de la Fondation et plus particulièrement parmi les dix membres issus de la Société de la Maison du Peuple occasionne de vifs débats au Conseil général entre la gauche et la droite. La neutralité de la Société est contestée. Celle-ci rétorque que ses membres n'ont pas à faire de profession de foi. Finalement, les membres du Conseil d'administration de la Fondation sont nommés le 12 août 1921. Malgré cela, le projet est repoussé aux calendes grecques en raison des difficultés économiques et financières du moment.

Le Cercle ouvrier entreprend alors des démarches lui permettant de garder son indépendance et sa liberté. Il crée la Coopérative immobilière Parc 73-75 dans le but d'acquérir les lieux et d'y construire une « maison ouvrière » et émet des obligations de Fr. 50.– et 100.– pour en permettre l'achat. En novembre 1921, le terrain est acheté, les membres du Cercle sont appelés à donner chacun 10 francs à fonds perdu. Le 5 décembre 1921, la Commune accorde un crédit de 116 600 francs à la Coopérative immobilière Parc 73-75. Le projet est toutefois en concurrence avec celui de la Centrale-Ouest S.A. qui envisage également la construction d'une grande salle, d'une piscine avec bains publics et d'appartements, et qui reçoit elle aussi une aide communale de 75 540 francs à titre d'aide à la construction de logements. Les deux entités essaient alors d'obtenir des subventions de l'État dans le cadre de mesures pour la mise sur pied de chantiers d'utilité publique pour chômeurs. Dans un premier temps, le Conseil d'État refuse d'entrer en matière, estimant que les deux projets font double emploi. Suite à l'abandon de la demande de subvention à l'État par la Centrale-Ouest S.A., le Conseil d'État entre en matière pour le projet de la Coopérative immobilière Parc 73-75, mais uniquement pour la partie du bâtiment ayant un caractère d'utilité publique, à savoir la Grande salle. Il en va de même pour la Confédération. Le 3 novembre 1922, le Conseil général vote l'arrêté fixant les subventions communales et les modalités de gestion de la Grande salle. La Commune prendra un bail de 20 ans au moins au prix de Fr. 25 000 par an et garantira la neutralité de la salle. Les travaux commencent en novembre 1922 selon les plans des architectes Crivelli et Grieshaber. Le budget total s'élève à 1 176 000 francs.

La Maison du Peuple est inaugurée les 9 et 10 février 1924. La grande salle qui occupe le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'entresol est remise aux autorités communales en avril 1924 non sans avoir suscité encore de nombreux débats au Conseil général sur le nombre de

places notamment. Selon les plans sanctionnés par le Conseil communal le 2 mai 1922, elle devait contenir au parterre 680 places et à la galerie 380 pour un total donc de 1060 places assises. Au final, elle contient 1120 places assises. Le sous-sol abrite également les locaux destinés au chauffage, les caves, des WC, les coulisses de la salle communale, derrière la scène, et un écran de cinéma. Elle peut accueillir différentes manifestations et fonctionne également dès 1924 comme cinéma : Le Moderne. Projetant des films muets, ce cinéma change de nom en 1931 quand il est muni d'une installation sonore et devient Le Capitole. Le Cercle ouvrier propose aussi dès cette date des projections de films muets dans sa salle.

Le rez-de-chaussée est constitué de la cuisine, du vestiaire et de l'office du Cercle ouvrier, et de l'entrée de la salle communale/cinéma, de la caisse, de la salle des pas perdus et du vide de la salle communale. L'entresol abrite la galerie de la salle communale/cinéma, la cabine de projection, des WC, deux salles de restauration du Cercle ouvrier, un vestiaire, une salle privée et un local pour le tenancier. Le 1^{er} étage comprend une salle de billard, un monte-charge, des WC, la grande salle du Cercle ouvrier avec scène et extension possible avec la salle « de tous les jours ». Cette grande salle du Cercle ouvrier possède une galerie. À ce niveau, on trouve encore l'office, des WC et une terrasse. Le 2^e étage est constitué de bureaux, d'une antichambre, de chambres, cuisine, WC et d'une grande salle pour assemblées. Enfin les combles, ou 3^e étage, accueillent la bibliothèque du Cercle ouvrier, une grande salle de répétition, trois salles pour assemblées, des WC et deux salles de comité.

Les locataires de la Coopérative immobilière Parc 73-75 sont le Cercle ouvrier (CO), la FOMH, l'Union ouvrière, les Amis de la Nature (toujours locataires en 2018) et les sous-sections du Cercle ouvrier : la Vieille-Garde (les vétérans du CO), les Avant-Coueurs (la section jeunesse du CO), La Persévérante (toujours locataire en 2018), La Théâtrale ouvrière (toujours locataire en 2018 sous le nom de Théâtrale), le Club de billard, le Vélo-Club Solidarité, la Société de gymnastique, affiliée à la Satus (de l'allemand *Schweizerischer Arbeiter-Turn- und Sportverband*), et plus tard encore un club de natation mixte (1929), le Moto-Club (1930), le Sängerbund, chorale germanophone (1931), le Ping-Pong-Club ouvrier, le Club des jeunes accordéonistes et la Société de football Aurore (1935).

Le Parti socialiste est aussi installé à la Maison du Peuple, mais comme locataire du Cercle ouvrier. Il en va de même pour la Ligue

des locataires, fondée en 1913 à l'initiative de l'Union ouvrière, après un premier essai raté en 1909⁹.

Entre 1924 et la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Maison du Peuple en général et ses locataires en particulier que sont le Cercle ouvrier, le Parti socialiste, les coopératives, les syndicats et les associations de loisirs ouvriers, connaissent des années d'intense activité politique et militante. En février 1925, à l'invitation du Groupe socialiste chrétien, Pierre Cérésolle¹⁰ donne une conférence sur le désarmement et le service civil à la salle communale de la Maison du Peuple, répondant ainsi à la tradition pacifiste et antimilitariste du socialisme neuchâtelois¹¹. En septembre 1925, après une tentative avortée en 1923, est fondée la section chaux-de-fonnière de la Centrale suisse d'éducation ouvrière (CEO)¹². Ses activités (cours, conférences, spectacles) ont lieu à la Maison du Peuple, dans la salle du Cercle ouvrier ou dans la Grande salle communale. Jacques Copeau, grand homme de théâtre installé en Bourgogne, seul ou avec sa troupe les Copiaus, est un habitué. Louis Aragon vient y donner une conférence le 25 février 1936. Elle organise aussi des voyages, à Vienne par exemple en 1928 au cours duquel les participants ne manquent pas de visiter et de s'émerveiller des réalisations de Vienne-la-rouge, en matière de logement ouvrier notamment. L'activité de la CEO est mise en veilleuse durant la Deuxième Guerre mondiale, mobilisation oblige, et s'étiolera dans les années 1950 avant de connaître une renaissance passagère dans les années 1960 à l'initiative et sous la présidence de Fernand Donzé. Ce dernier instaurera des collaborations avec la Guilde du film et le Théâtre populaire romand (TPR) notamment; le même Donzé, par ailleurs directeur de la Bibliothèque de la Ville, monte en septembre 1959 une exposition dans les locaux du Cercle

⁹ *La Chaux-de-Fonds 1944, op. cit.*, pp. 313-315.

¹⁰ Pierre Cérésolle, *une vie au service de la paix*. La Chaux-de-Fonds: Bibliothèque de la Ville; Service civil international, 2010.

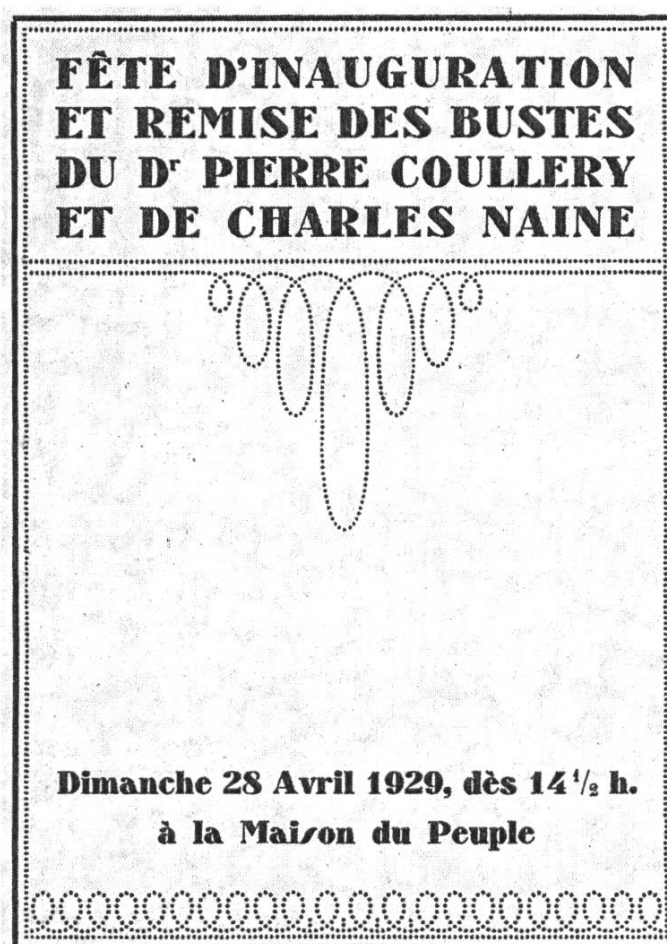
¹¹ Concernant la tradition pacifiste, cf. Stawarz, Christophe. *La paix à l'épreuve: La Chaux-de-Fonds 1880-1914: une cité horlogère au cœur du pacifisme international*. Hauterive et Neuchâtel: G. Attinger et Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, 2002. Pour la période ultérieure, cf. aussi Perrenoud, Marc. «Face aux guerres pour la paix: socialisme et pacifisme dans le canton de Neuchâtel (1929-1939)». *Guerres et paix: mélanges offerts à Jean-Claude Favez*. Genève: Georg, 2000, pp. 485-501.

¹² Perrenoud, Marc. «Éducation et organisations ouvrières dans le canton de Neuchâtel (1929-1939)». *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 16, 2000, p. 77-90.

consacrée à Jean Jaurès pour célébrer le centenaire de sa naissance, sous les auspices du PS et du Cercle ouvrier. Pour inaugurer l'exposition, les organisateurs font appel à Vincent Auriol, ancien président de la République française, qui vient y donner une conférence sur Jaurès.

C'est aussi, entre 1925 et 1927, le long combat pour obtenir l'abrogation d'une loi datant de 1888 selon laquelle « en matière communale, ne seront ni électeurs ni éligibles les contribuables qui n'auront pas payé leurs impositions de deux années dues à la commune de leur domicile ». Cette loi empêche de voter au plan communal jusqu'à 3000 personnes dans le canton en 1925. En cette période de crise durant laquelle de nombreux chômeurs sont sans ressources et peinent à payer leurs impôts, ce sont surtout des électeurs potentiellement de gauche qui sont empêchés de voter.

En 1927, une initiative du Parti socialiste neuchâtelois demandant l'instauration de la représentation proportionnelle pour l'élection au Conseil d'État est refusée. En 1929, les bustes de Charles Naine et Pierre Coullery, pionniers du socialisme chaux-de-fonnier, sont réalisés par le sculpteur André Huguenin-Dumittan et exposés à la Maison du Peuple¹³. En avril 1930, la grande salle communale accueille une conférence d'André Lorulot, représentant de la libre-pensée. Devait accueillir plutôt, car ce dernier est empêché de parler par les huées de certains représentants cléricaux et conservateurs opposés à ses thèses. Le nombreux auditoire est sur le point d'en venir aux mains quand le pasteur Pettavel fait intervenir



Carton d'invitation pour l'inauguration des bustes de Naine et Coullery.
CFV Fonds Paul Pettavel, PP 102/745.

¹³ Non localisés depuis les années 1980, ils viennent d'être retrouvés dans les combles de la Bibliothèque de la Ville, avril 2017. Voir plus loin, pp. 90-91.

la police pour évacuer la salle et disperser la foule. L'orateur quant à lui, enchanté de cette publicité inattendue, promet de revenir!¹⁴

En 1930 toujours, à l'initiative de responsables syndicaux, politiques et de coopératives aux yeux desquels le cinéma, ce nouveau média qui rencontre un grand succès auprès du public, pourrait permettre de promouvoir leurs idéaux, à savoir «la transformation du régime en une société plus humaine où le chômage, la guerre, le paupérisme, l'injustice sociale n'existeront plus», décident de réaliser un film de propagande. Ils en confient la réalisation à Etienne Adler, maître photographe, venu de Hongrie et établi à La Chaux-de-Fonds. Intitulé *La vie d'un ouvrier syndiqué neuchâtelois*, le film sera programmé début 1931 pour soutenir la deuxième campagne en faveur de la représentation proportionnelle au Conseil d'État. Il met en scène la vie d'un ouvrier horloger qui après une enfance misérable, un apprentissage rude, connaît le chômage et la maladie. Mais grâce aux coopératives qui mettent à disposition des produits bon marché et de qualité, grâce aux maisons construites par la Commune socialiste qui résolvent le problème du logement, grâce aux syndicats qui mettent sur pied des caisses de chômage et grâce enfin aux différentes associations ouvrières de loisirs, la vie peut être différente. La Théâtrale ouvrière, les Amis de la nature, le Vélo-Club, la fanfare sont mis à contribution pour réaliser les scènes du film¹⁵.

L'introduction de la proportionnelle pour l'élection au Conseil d'État est cependant refusée en votation populaire en mars 1931. En avril, le PS remporte un score historique aux élections pour le Grand Conseil avec 43 députés, malgré l'appel à l'abstention des communistes. C'est le début d'une période de vives tensions entre socialistes et communistes qui durera avec des hauts et des bas jusqu'en 1937, date à laquelle le Parti communiste (PC) est interdit dans le Canton de Neuchâtel¹⁶. Si le PC local a jusque-là fait plutôt figure de groupuscule, la crise de la fin des années 1920 favorise son émergence,

¹⁴ Cf. *La Sentinelle* du 26 avril 1930 : La conférence Lorulot n'a pas eu lieu. André Lorulot est notamment l'éditeur de la revue *La Calotte : journal anticlérical illustré*.

¹⁵ Perrenoud, Marc. «Le cas du mouvement ouvrier : analyse d'un film neuchâtelois de 1930». *Revue suisse de sociologie*, 1987, 3, p. 391-401 ; Perrenoud, Marc. «Le mouvement ouvrier au risque du cinéma : commentaires du film sur "La vie d'un ouvrier dans les Montagnes neuchâtelaises"». Musée neuchâtelois, 1995, 4, pp. 201-221.

¹⁶ Perrenoud, Marc. *Les relations entre socialistes et communistes dans le canton de Neuchâtel : 1931-1937*. Mémoire de licence. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, 1981.

particulièrement au sein de la population au chômage. Par ailleurs, Jules Humbert-Droz, après dix ans passés à l'étranger pour promouvoir le communisme, est de retour en Suisse et dirige maints débats, conférences et cours. Candidat aux élections pour le Conseil national, il donne deux conférences à La Chaux-de-Fonds: le 21 octobre 1931 à l'amphithéâtre de l'école primaire, puis le 10 novembre à la salle communale de la Maison du Peuple, pleine à craquer. Il y rencontre une vive opposition du PS. Il faut dire qu'à cette période, l'ennemi principal du communisme est la social-démocratie; et que du côté du PS neuchâtelois, on est opposé à la dictature, fût-elle prolétarienne, et enclin à participer au pouvoir exécutif pour réformer la démocratie plus que pour la renverser. Le 13 novembre, le Conseil d'État interdit Jules Humbert-Droz de conférence sur le territoire cantonal.

En 1932, suite à la fusillade par l'armée d'ouvriers antifascistes manifestant à Plainpalais à Genève, qui tue 13 personnes et en blesse des dizaines d'autres, une manifestation de soutien et de sympathie est organisée à La Chaux-de-Fonds le samedi 12 novembre, d'abord sur la place de la Gare, suivie d'une assemblée à la salle communale de la Maison du Peuple. Des représentants des organisateurs de la manifestation, à savoir le PS, l'Union ouvrière et le Groupement des chômeurs, prennent la parole. Ernest-Paul Graber est interrompu à plusieurs reprises par des militants communistes le traitant de « Noske », allusion au ministre social-démocrate allemand responsable de l'écrasement de la révolte spartakiste en 1918-1919 à Berlin. Ils sont évacués *manu militari* et les communistes font l'objet de vives critiques le surlendemain dans les colonnes de *La Sentinelle*.

En septembre 1933, le bulletin du Cercle ouvrier appelle au boycott des marchandises allemandes par la voix

En résumé, soirée parfaitement réussie et pour laquelle nous remercions le Club d'accordéons.

Pharmacie d'office. — Dimanche et semaine suivante: Pharmacie coopérative.

LA CHAUX-DE-FONDS

A la classe ouvrière

chaux-de-fonnière

Le sang de la classe ouvrière a coulé à Genève!

Cet attentat soulève l'indignation de l'opinion publique au pays!

Les auteurs de ce drame doivent sentir toute la honte de leur acte criminel!

Venez manifester votre sympathie pour les victimes des mitraillades de Genève!

Tous aux manifestations de cet après-midi

A 14 h. 30 sur la Place de la gare.

A 15 h. 30 à la Salle communale.

ORATEURS :

E.-Paul GRABER, conseiller national.

Henri PERRÉT, conseiller national.

Arthur MOREL, présid. de l'Union ouvrière.

G. SCHÉLLING, présid. du Parti socialiste.

H. JAQUET, présid. du groupem. chômeurs.

La Persévérante prêtera son concours.

COMMUNIQUES

Grande salle du Cercle ouvrier. — C'est donc demain soir à 20 h. et quart que la Musique ouvrière La Persévérante donnera son grand concert de saison. Programme choisi qui satisfera tous les goûts. En résumé, charmante soirée en perspective et qu'il ne faut pas manquer.

Deux grands concerts au Cercle ouvrier. — Les chorales ouvrières, soit la Chorale mixte ouvrière,

Appel à la manifestation de soutien aux événements de Genève, tiré de *La Sentinelle* du 12 novembre 1932.

de l'un de ses rédacteurs, Gaston Schelling: « Celui qui achète des marchandises allemandes est un traître à la classe ouvrière. » À l'occasion des 10 ans de la Maison du Peuple, Gaston Schelling toujours écrit dans *L'Ouvrier* de janvier 1934: « De l'existence [de la Maison du Peuple] dépend le sort tout entier de notre mouvement ouvrier. Elle en est le centre et le point de ralliement. C'est là qu'on entretient le feu sacré de la liberté et de la lutte, et c'est là, parmi les camarades, que nous puiserons le courage et l'énergie pour les combats qui nous attendent. » En juin 1934, annoncé comme encore unique en Suisse, un football de table ou babyfoot est installé au CO. À l'automne 1934 est créée la section chauds-de-fonnière du Front antifasciste¹⁷. D'abord d'obédience socialiste et même plutôt Jeunes socialistes, le Front compte également des communistes, des membres du Groupement des chômeurs et des personnes sans attache politique. Il faut dire que depuis peu le PC a commencé de changer de stratégie et considère maintenant la défense de la paix, de l'indépendance et de la démocratie comme son but prioritaire.

Une initiative fédérale dite de crise est lancée par les organisations ouvrières réunies sous l'appellation Communauté d'action nationale. Elle vise à protéger les salaires et à garantir notamment une assurance-chômage. Avec un taux de participation de 83%, elle est rejetée par le peuple et les cantons le 2 juin 1935¹⁸. Le 18 août 1935, Léon Nicole, alors conseiller d'État socialiste genevois, vient à la Maison du Peuple pour la fête des sous-sections du Cercle ouvrier. Il en appelle à la formation d'un front unique socialiste romand pour unifier l'action des forces de gauche à l'exemple du Front populaire en France. Pour les élections au Conseil national de 1935, le PC propose un apparentement au PSN, qui refuse. Lors d'un meeting à la salle communale de la Maison du Peuple le 16 octobre 1935, Jules Humbert-Droz explique alors que le PC a décidé de ne pas déposer de liste communiste dans le canton de Neuchâtel et appelle à voter socialiste pour faire barrage au fascisme.

En mars 1936 est organisé dans la salle de la FOMH de la Maison du Peuple un congrès du Front antifasciste jurassien au cours duquel E.-P. Graber prend la parole pour les socialistes et Jules Humbert-Droz,

¹⁷ Cf. Dossier de pièces diverses du Front antifasciste. 1935-1936: statuts, programme, correspondance, tracts, bulletins. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

¹⁸ Pour le texte de l'initiative, cf. *L'Ouvrier*, 210, mai 1935.

empêché ce jour-là, y fait lire une lettre de la part des communistes. En 1936 toujours, les procès-verbaux du comité du PS de La Chaux-de-Fonds rendent compte d'entrevues avec les représentants du Cercle ouvrier. Il y est décidé que le Cercle ouvrier ne louera pas ses locaux de la Maison du Peuple aux communistes et que ceux-ci ne sont pas les bienvenus au Cercle ouvrier en période de campagne électorale quand le PS y échafaude sa stratégie. Pour les élections communales de mai 1936, les communistes déposent une liste. Le bulletin du Cercle ouvrier met en garde : « Les communistes, pour tromper la classe ouvrière, font répandre par leurs émissaires que toutes les voix qui leur seront données, si le parti communiste n'atteint pas le quorum, seront attribuées automatiquement à la liste socialiste. C'est un mensonge [...] une tromperie. Les Jésuites n'emploient pas d'autres procédés. Il faut que la classe ouvrière sache que toutes les voix attribuées aux communistes seront perdues s'ils n'atteignent pas le quorum. Donc, en votant communiste, l'ouvrier votera en définitive pour les bourgeois. » Lors de ces élections, les socialistes perdent 4 sièges, tandis que les communistes entrent au Conseil général avec 5 sièges ! En octobre de la même année est fondée l'association des Amis de l'Espagne républicaine¹⁹ qui se réunit tantôt dans la salle de la FOMH, tantôt dans celle du Cercle ouvrier.

La Maison du Peuple et ses environs sont aussi le théâtre d'événements plus musclés ; ainsi les journées du 25 janvier 1937 et suivantes, passées à la postérité sous le nom d'« affaire Bourquin ». Une échauffourée a lieu entre militants fascistes de la Jeunesse nationale²⁰ et antifascistes du front du même nom²¹, suite à une conférence donnée à la Maison du Peuple par l'ancien conseiller fédéral Musy, invité par la Jeunesse nationale à exposer « pourquoi le communisme est impossible en Suisse ». Cet événement au retentissement majeur – le chef de la Jeunesse nationale, le fameux docteur Bourquin, y meurt d'une crise cardiaque, transformée en assassinat par ses partisans – servira à l'interdiction du Parti communiste en 1937 dans le canton de

¹⁹ Van Dongen, Luc. « Solidarité ouvrière et antifascisme : les Amis de l'Espagne républicaine à La Chaux-de-Fonds, 1936-1939 ». *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 13, 1997, pp. 25-45.

²⁰ Joseph, Roger. *L'Union nationale, 1923-1939 : un fascisme en Suisse romande*. Neuchâtel : La Baconnière, 1975.

²¹ Une première confrontation a déjà eu lieu en 1934. Sur cet événement, cf. Spira, Raymond. « *Ce soir à 20 heures les fascistes...* » : les événements du 18 septembre 1934 à La Chaux-de-Fonds. Neuchâtel : Alphil, 2014.

Maison du Peuple
LA CHAUX-DE-FONDS

Grande Salle du Cercle ouvrier
 2^me étage

(En préparation) Pour les 21 et 22 septembre 1940

Formidable Spectacle
 de
MUSIC-HALL

avec de nombreuses vedettes suisses

Michel Simon :- Pauline Carton
Philippe Soguel :- Thot :- Luzia
 etc., etc., etc.

La Direction de la Maison
 du Peuple réserve une grande
 surprise à sa clientèle.

La valeur de ces spectacles est insurpassable

Annnonce d'un spectacle de music-hall
 parue dans *L'Ouvrier*,
 août-septembre 1940.

Neuchâtel, avant son interdiction au niveau suisse en 1940. En novembre 1937, l'initiative cantonale lancée par l'Ordre national neuchâtelois visant à restreindre les compétences financières du Grand Conseil est rejetée, au grand soulagement des partis de gauche qui ont fait campagne contre elle. Début 1938, une conférence est organisée au Cercle ouvrier sur la situation en Espagne. Le droit d'entrée consiste en une boîte de lait condensé qui y sera envoyée.

Le Cercle ouvrier accueille en 1941, malgré les restrictions de guerre, un spectacle du comique français Fernandel. Le 5 décembre 1941, le Cercle ouvrier fête le premier conseiller d'État socialiste neuchâtelois en la personne de Camille Brandt, jusqu'ici conseiller communal socialiste à La Chaux-de-Fonds; élu grâce à l'apparement du PS avec le mouvement du Ralliement neuchâtelois²² qui fait également élire au Conseil d'État son représentant Léo Dupasquier.

En septembre 1944, le temps est venu de la célébration du 50^e anniversaire du Cercle ouvrier. C'est l'occasion aussi de retracer certains épisodes de la vie du Cercle à travers des articles parus dans *L'Ouvrier* entre juillet-août 1944 et décembre 1945 sous la plume du véhément et emphatique Virgile Donzé. «L'homme meurt [...], mais ses œuvres lui survivent. Le mouvement ouvrier, dont le Cercle ouvrier est le cœur, ce cercle pour lequel vous avez tant travaillé, est là, debout, en pleine croissance encore, et logé, comme peut-être vous l'aviez entrevu dans un rêve, dans un rêve seulement, sans y croire cependant, parce que c'était trop beau, parce que c'était trop grand,

²² Pour le Ralliement neuchâtelois, cf. l'article le concernant dans le Dictionnaire historique de la Suisse.

en dessus de vos forces, en dessus de vos possibilités, en dessus de vos moyens. Ce rêve, ce rêve néanmoins s'est réalisé et aujourd'hui votre petit Cercle du début est logé dans une superbe Maison du Peuple.»²³

Le Parti ouvrier et populaire (POP), héritier du Parti communiste interdit en 1937, est fondé en 1944 par des anciens communistes et socialistes. Aux élections communales de 1944, six de ses membres font leur entrée au Conseil général. Les relations PS-POP se sont améliorées depuis l'époque où les socialistes étaient des « social-traîtres » ou des « socio-fascistes », cela dit, l'animosité n'a toujours pas disparu, ni les divergences idéologiques, comme en témoigne un article paru en juin 1944 dans l'organe du Cercle ouvrier sous le titre « Eux et nous » qui se termine par : « Eux... c'est le bâillon ; nous... socialisme et liberté ! »²⁴

En 1945, toujours dans *L'Ouvrier*, une polémique éclate via la sous-section du Vélo-Club Solidarité. En effet cette société compte en son sein des communistes qui ont été exclus du Cercle ouvrier dans les années 1939-1940 suite notamment à la signature du pacte germano-soviétique. L'appel à l'unité PS-POP au sein du Vélo-Club relance les questions idéologiques, notamment entre Fritz Moser, ancien socialiste devenu communiste et Virgile Donzé, le rédacteur de *L'Ouvrier*²⁵. Est-ce pour apaiser les tensions que Virgile Donzé démissionne de son poste en février 1946 ? Toujours est-il que suite aux élections communales de 1948, le premier conseiller communal popiste, André Corswant, entre en fonction. Désormais, la majorité de gauche de la Ville de La Chaux-de-Fonds est constituée des deux entités PS et POP, avec de courtes apparitions en 1960 de la Nouvelle Gauche socialiste et en 1984 du Parti socialiste ouvrier ; puis dès 1988, d'une troisième entité : Les Verts.

La fin de l'année 1946 est célébrée avec la grande vedette de la chanson de l'époque, Tino Rossi, dans la grande salle du Cercle ouvrier.

Ensuite, c'est un lent déclin qui s'amorce pour la Maison du Peuple, tout au moins du point de vue politique, syndical et coopératif. En 1947, un article de *L'Ouvrier* évoque les grandes années de la Maison du Peuple, quand « pour certaines manifestations, il a fallu retenir les deux salles : la grande salle du CO et la salle communale. Les deux salles étaient combles ; les paroles des orateurs ont été diffusées dans l'une ou l'autre des salles par des haut-parleurs. Puis une certaine indifférence

²³ *L'Ouvrier*, septembre 1944, 321.

²⁴ Donzé, Virgile. « Eux et nous ». *L'Ouvrier*, juin 1944, pp. 3-7.

²⁵ *L'Ouvrier*, avril à septembre 1945, 329-333.

[...] de la classe ouvrière a remplacé l'enthousiasme du début. La fréquentation de nos locaux laissait à désirer ; les déficits étaient à l'ordre du jour. » L'auteur espère pourtant un regain d'intérêt : « Reverrons-nous les salles archi-combles comme en son temps, il y a une vingtaine d'années ? »²⁶ Les comptes rendus des assemblées générales du CO des années 1948-1949, parus dans *L'Ouvrier*, font état d'une baisse des membres, de difficultés financières et d'une crise interne liée notamment au renouvellement des organes directeurs²⁷. Les fêtes de fin d'année 1948 accueillent à la grande salle du CO « le grand fantaisiste parisien Jacques Tati » avant que celui-ci ne devienne célèbre grâce au cinéma.

En 1949, un restaurant est aménagé au rez-de-chaussée : le City²⁸ qui permet de redresser quelque peu les finances. Une annexe lui est ajoutée en 1954. À titre anecdotique, le gérant de la Maison du Peuple, entre mars 1950 et octobre 1952, est un M. Moraz, père de la cinéaste Patricia Moraz qui viendra tourner à La Chaux-de-Fonds en 1979 son film *Le chemin perdu*, histoire d'un vieil horloger, militant communiste, incarné par l'acteur Charles Vanel.

Le restaurant du CO existe toujours au 1^{er} étage. La grande salle du Cercle au 2^e étage devient une salle de spectacle où se produisent différentes vedettes de l'époque, de Bourvil, Suzy Delair et Charles Trenet (1952) à Michel Polnareff (1968) en passant par Gilbert Bécaud (1957), Joséphine Baker (1958), Claude François (1963), Charles Aznavour, Fernand Raynaud, Annie Cordy, Luis Mariano (1964) et Françoise Hardy ou Hugues Aufray (1965). Des tournois d'escrime, des compétitions de catch ou de boxe et des matchs au loto y sont aussi organisés ; depuis 1963 et jusqu'en 2007, les Noël de la Paternelle, société de secours aux orphelins, s'y déroulent. La salle communale du rez-de-chaussée, où ils avaient lieu précédemment, après que des crédits ont été votés pour sa rénovation entre 1951 et 1954, devient quasi exclusivement, de salle polyvalente qu'elle était, une salle de cinéma en 1963 sous le nom de Plaza. Entre 1956 et 1958, la grande salle du CO au 2^e étage et le restaurant du 1^{er} étage sont refaits : lustrerie, mobilier, rideaux, peintures, boiseries, radiateurs et électricité.

Tandis que les sous-sections du CO se portent bien, le Cercle ouvrier lui-même connaît une baisse de fréquentation inquiétante. Si

²⁶ *L'Ouvrier*, 350, 31 janvier 1947.

²⁷ *L'Ouvrier*, 373 et 374, avril, mai, juin 1949.

²⁸ *L'Ouvrier*, 375, 377, juillet-août, septembre 1949.

son bulletin mensuel *L'Ouvrier* consacre toujours une place aux combats politiques en cours : initiatives, votations, élections, etc., l'espace dévolu aux nécrologies est grandissant. La bibliothèque du Cercle ouvrier cesse son activité en 1959²⁹. Elle est vendue en 1962. En 1961, la télévision est installée au restaurant City pour permettre à la clientèle de suivre les championnats du monde de hockey sur glace qui se déroulent cette année-là en Suisse³⁰. En 1962, un ascenseur est installé. En 1964, le réaménagement de différents locaux intervient encore. En 1965, la façade sud de la Maison du Peuple est transformée avec l'installation d'une marquise à la place du balcon et de vitrines pour le cinéma. En 1968, la grande salle du 2^e étage doit être refaite et adaptée aux nouvelles normes de sécurité. Ni la Coopérative immobilière Parc 73-75, propriétaire de la Maison du Peuple, ni le Cercle ouvrier, locataire de la salle n'ont les moyens d'entreprendre les travaux nécessaires qui s'élèvent à Fr. 350 000.-. La Ville est alors approchée pour reprendre l'exploitation de la salle et participer aux frais de rénovation. Considérée comme d'utilité publique – tant à droite qu'à gauche on parle de maison de la culture³¹ – la salle est alors prise à bail par la Commune. L'éventualité que celle-ci devienne acquéreur à terme de l'ensemble du bâtiment est déjà évoquée.

L'activité du Cercle ouvrier ne se borne plus dès lors qu'à l'organisation de matchs au loto dont les gains servent à éponger sa dette. Le Cercle sous-loue ses locaux à certaines de ses sous-sections qui poursuivent ainsi leur vie de manière indépendante. Le Parti socialiste, quant à lui, reste encore locataire de la Maison du Peuple et y poursuit donc son activité.

Toutefois, les quelques manifestations à caractère politique qui se déroulent encore à la Maison du Peuple émanent plutôt, ironie de l'histoire, du POP : fêtes, anniversaires, meetings, etc. Si le cortège du 1^{er} mai qui réunit désormais toute la gauche se termine toujours à la Maison du Peuple où ont lieu ensuite les discours des différents intervenants, ceux-ci ne font pas toujours l'unanimité. Ainsi en 1972, le discours du socialiste Pierre Aubert, futur conseiller fédéral et président de la Confédération, n'a pas l'heur de plaire aux populistes qui quittent la salle, conseiller communal en tête³².

²⁹ *L'Ouvrier*, 467, février 1959.

³⁰ *L'Ouvrier*, 483, février 1961.

³¹ Dans son intervention au Conseil général du 2 mai 1968, Maurice Favre (Parti radical) parle aussi du Kremlin pour désigner la Maison du Peuple.

³² Cf. *L'Impartial* et *L'Express* du 2 mai 1972.



Annonce pour la grande salle rénovée et son café Le Britchon parue dans *L'Impartial* du 27 novembre 1982.

Le Club des loisirs, l'AVIVO (Association de défense des retraités), les joueurs de scrabble sont les nouveaux locataires des lieux.

En 1982, la nécessité de nouveaux travaux repose la question du destin de la Maison du Peuple. La Coopérative immobilière est alors dissoute, le Cercle ouvrier cesse toute activité et la Maison du Peuple devient propriété de la Commune. Leurs archives, suite à la précipitation qu'occasionne le démarrage de la rénovation, passent malencontreusement à la benne à ordures. Le film de 1930-1931 sur la vie d'un ouvrier échappe de justesse au même sort. Il est finalement retrouvé dans une chambre-haute de la Maison du Peuple, conservé et restauré, rare exemple de film suisse réalisé par le mouvement ouvrier sur le mouvement ouvrier³³. C'est également à ce moment-là que l'Union ouvrière, la Ligue des locataires et la FOMH, devenue entre-temps FTMH (Fédération des travail-

leurs de la métallurgie et de l'horlogerie) quittent le bâtiment pour se loger ailleurs en ville.

Ironie du sort, sur le premier emplacement prévu pour la Maison du Peuple a été érigé en 1948-1949 le nouveau bâtiment du syndicat patronal de l'horlogerie, la Chambre suisse de l'horlogerie. C'est ce même bâtiment qui accueille dès 1983 la FTMH, l'Union ouvrière et la Ligue des locataires, à l'avenue Léopold-Robert 67. Quant au Parti socialiste, il conserve des locaux à la Maison du Peuple jusqu'en 1990.

Dès lors, à part des événements sporadiques et imprévus comme l'occupation de la Maison du Peuple par le Collectif des sans-papiers en 2001³⁴, les seuls événements politiques à se dérouler encore dans la grande salle de la Maison du Peuple sont le dépouillement des vota-

³³ Découverte d'un film réalisé en 1930 : dossier de presse. La Chaux-de-Fonds : Union ouvrière, 1985.

³⁴ « Maison du Peuple occupée ». *L'Impartial*, 18 août 2001, p. 1 et 5.

tions et élections qui jalonnent la vie civique, ainsi que des réunions syndicales ou encore les allocutions des invités lors des défilés du 1^{er} mai, et encore, un an sur deux, puisque les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle se partagent désormais l'organisation de la manifestation !

Architecture et contenu³⁵

En tant que lieu symbolique, la mission première des Maisons du Peuple est d'occuper le terrain, de ne pas passer inaperçues. Dès lors, elles sont souvent situées en centre-ville, près des gares pour être facilement accessibles. Elles n'ont cependant pas donné lieu à un style architectural typique. La grande majorité d'entre elles ne se distinguent guère des autres bâtiments monumentaux, tels que musées, hôtels, banques, etc. Si les projets de Maisons du Peuple sont souvent mis au concours pour permettre à de jeunes architectes de se faire connaître, la plupart des constructions suit cependant la mode du moment, empruntant souvent à l'esthétique bourgeoise, voire aristocratique.

Quelques exceptions néanmoins : la Maison du Peuple de Bruxelles, construite entre 1895 et 1900 par Victor Horta, exemple mythique incarnant la foi politique du mouvement ouvrier dans une esthétique nouvelle, celle de l'Art nouveau. En Suisse, celles de Zurich (Limmat-haus, 1931), de Bienne (la troisième, inaugurée en 1932) et de Vevey (1933) relèvent du style Neues Bauen.

En Suisse, les premières Maisons du Peuple sont installées dans des bâtiments préexistants (1892, première Maison du Peuple de Bienne). Celles qui font l'objet d'une construction nouvelle voient le jour entre 1899 (St-Gall) et 1969 (Lugano).

Un certain nombre de points communs les caractérise toutefois : spacieuses et lumineuses, elles s'opposent à l'espace confiné et sombre de l'habitat ouvrier de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Elles comportent très souvent un balcon en façade pouvant servir de tribune. Leur fonction est annoncée par une enseigne. Une tour ou un dôme leur confère souvent un caractère monumental. Si leur architecture extérieure ne les caractérise pas immédiatement, en revanche, leur contenu et leur agencement intérieur sont assez inédits. Ils se traduisent par un découpage des activités, voire des locaux eux-mêmes : théâtre, cinéma, café, restaurant (souvent sans alcool, du moins au début de la période), bibliothèque, salles de réunion, de cours, de spectacles,

³⁵ Pour l'architecture des Maisons du Peuple en Suisse, cf. aussi Scascighini, Mario, *op. cit.*

de meeting, magasins coopératifs, bureaux des syndicats, partis et autres associations, bains publics, chambres ou appartements, etc. Jusque-là, il ne fallait pas moins de huit ou neuf lieux différents pour abriter ces activités. Désormais, tout se passe dans un même espace polyvalent.

La Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds correspond bien à ces diverses caractéristiques : située au centre-ville, près de la gare (le premier site prévu pour son installation l'aurait été encore plus) ; la première tentative de construction a fait l'objet d'un concours d'architecture en 1919³⁶. Finalement, celle réalisée en 1922-1924 est signée de deux architectes locaux déjà bien installés : Jean Crivelli (1871-1960), architecte et constructeur de maisons d'habitation, de fabriques et de la future église du Sacré-Cœur (1927), auteur également d'un projet de piscine couverte en 1929 qui ne verra pas le jour et accessoirement inscrit au Parti radical ; Henri-Jean Grieshaber (1880-1963) à qui l'on doit plusieurs fabriques et habitations attenantes pour leurs patrons, notamment Numa-Droz 141-143 pour l'entreprise Bonnet ; membre du Parti socialiste³⁷.

Le contenu de la Maison du Peuple varie peu du projet initial, à l'exception d'un hôtel et de magasins, et d'un volume revu à la baisse. Quant au restaurant, il sert de l'alcool et est géré par le Cercle ouvrier. Pour le reste, elle correspond à ce qu'on trouve ailleurs. Extérieurement, ses façades sont percées de grandes fenêtres. Un balcon court le long de la façade sud du 1^{er} étage. Une enseigne du Cercle ouvrier et de la Maison du Peuple sont accrochées à l'angle sud-est, visibles de loin, y compris depuis la gare ; enseignes qui disparaîtront au cours du temps, effaçant du coup l'identité même du bâtiment. L'angle sud-est est surmonté d'un dôme et d'un mât qui permettra de faire flotter le drapeau rouge dès le 22 septembre 1923, date à laquelle a lieu la levure de chantier marquant la fin des travaux de gros œuvre³⁸. Pour l'aménagement intérieur, on trouve là encore, comme souvent ailleurs, une grande salle pouvant faire office de cinéma, un café-restaurant, des salles de réunion, des bureaux, une bibliothèque, une salle de billard, etc. Des

³⁶ Les photos des plans des différents projets présentés sont conservées à la Bibliothèque de la Ville.

³⁷ Pour plus de détails sur la construction, cf. *La Sentinelle* du 24 octobre 1923, p. 3. «L'art du béton : comment est construite la maison ouvrière de La Chaux-de-Fonds».

³⁸ Pour le récit des aléas rencontrés pour fixer le drapeau et plus généralement pour celui de la construction et de l'inauguration de la Maison du Peuple, cf. Moser, Fritz et Gerber, Christian. *Le camarade Fritz*. La Chaux-de-Fonds : chez l'auteur, 1966, pp. 74-82. Cf. aussi l'article «Nos œuvres» d'Abel Vaucher dans *La Sentinelle* du 25 septembre 1923, p. 1.

chambres permettent de loger le personnel du restaurant du Cercle ouvrier dans la maison mitoyenne Parc 75. C'est dans l'une de ces chambres d'ailleurs que trouve la mort en janvier 1929 un jeune employé asphyxié par les émanations de gaz de son fourneau.

Conclusion

L'histoire de la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds est donc indissociablement liée à celle du Cercle ouvrier. C'est lui qui en est à l'origine et son déclin marque aussi la fin d'une Maison du Peuple comme bâtiment « politique ». Sans lui, une grande salle aurait probablement vu le jour, peut-être même un bâtiment à vocation polyvalente, mais une salle des fêtes plutôt qu'une Maison du Peuple.

La terminologie même en dit long. Au plus fort des tensions entre la droite et la gauche à propos de la Maison du Peuple, on préfère utiliser le terme de « maison populaire », au sens de maison pour la population, du côté bourgeois, tandis que le Comité du Cercle ouvrier parle de « maison ouvrière », au sens de maison du prolétariat. On retrouve bien là les caractéristiques des deux types historiques de Maison du Peuple : la conception apolitique ou neutre, soutenue par la bourgeoisie, contre celle, politique ou engagée, voire partisane, du mouvement ouvrier.

En 1982 lors du débat au Conseil général sur la communalisation du bâtiment, la boucle est bouclée. La Maison du Peuple comme bâtiment emblématique de la lutte du mouvement ouvrier a vécu. Les différents intervenants s'accordent sur le fait que « désormais, cette maison appartient à tous » (Parti ouvrier et populaire POP). « L'affectation des locaux doit être revue et son caractère public et ouvert clairement affirmé et concrétisé. [...] Une sorte de maison des sociétés. [...] [Une commission] pourrait également examiner dans quelle mesure cette ouverture à tous ne passe pas par un changement d'appellation des lieux. » (Parti libéral/Parti progressiste national PPN) « Cette maison doit être ouverte à tous et à toutes. Je dois d'ailleurs dire qu'elle l'a toujours été, certains hésitant cependant à y venir, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. » (Parti socialiste PS) « La commission n'aura pas été inutile. Elle aura permis aux commissaires des partis bourgeois notamment de découvrir la Maison du Peuple. [...] Nous pouvons affirmer ce soir que cette maison n'est plus considérée comme le fief de nos ennemis politiques, mais bien comme la maison de commune, où chacun pourra se sentir à l'aise quelle que soit sa couleur politique. » (Parti libéral/Parti progressiste national PPN).

SANDRINE ZASLAWSKY

Bibliographie

Sources primaires

Procès-verbaux du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 1852 et suiv.

L'Impartial. La Chaux-de-Fonds, 1880-2018.

Rapport du Conseil communal au Conseil général sur les Comptes et la Gestion. La Chaux-de-Fonds, 1888 et suiv.

La Sentinelle: quotidien socialiste. La Chaux-de-Fonds, etc. 1890-1971.

Pièces diverses concernant la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds. La Chaux-de-Fonds, 1900-1934: circulaire de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme, statuts de la Société de la MdP, cortège historique, cartes postale, billets de loterie et représentations artistiques en faveur de la MdP, rapport du Conseil communal pour la construction d'une MdP/ Grande salle, programme du concours d'architecture, tract, règlement et tarifs de la Grande salle, programme des spectacles du Cercle ouvrier, 10^e anniversaire de la MdP, 40^e anniversaire du Cercle ouvrier, restaurant de la MdP. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Manifeste-Programme du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds. 1912.

Tract adressé aux Syndiqués, aux Ménagères et appelant à une Maison du Peuple. 1912.

Statuts de la Société de la Maison du Peuple. La Chaux-de-Fonds, 1912.

La Maison du Peuple: journal publié à l'occasion du prochain tirage de la tombola. La Chaux-de-Fonds, n° 1 (novembre 1913) – n° 4 (mars 1914).

L'Ouvrier: organe officiel des Cercles ouvriers de La Chaux-de-Fonds et Saint-Imier. La Chaux-de-Fonds, 1917-1965.

Almanach socialiste. La Chaux-de-Fonds: Impr. coopérative, 1922-1956. (Le titre varie. En 1940: *Almanach ouvrier* et dès 1941: *Almanach ouvrier, syndical, coopératif, politique*.)

7 sans places: revue locale en 3 actes et 28 scènes de W. Vuagneux. La Chaux-de-Fonds: Maison du Peuple: Cercle ouvrier, 1924.

Sans atout: grande revue locale en 3 actes de W. Vuagneux. La Chaux-de-Fonds: Maison du Peuple: Cercle ouvrier, 1925.

Pièces diverses concernant le Centre d'éducation ouvrière: statuts, rapports d'activités 1925-1940, programmes, horaires. La Chaux-de-Fonds: CEO, 1925-1940. 59 pièces. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Cri-tic-hable: revue locale: programme et texte par W. Vuagneux. La Chaux-de-Fonds: Maison du Peuple: Cercle ouvrier, 1926.

Programme d'inauguration des bustes de Naine et Coullery et menu du banquet servi à cette occasion. 1929. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Fonds Paul Pettavel.

Adler, Etienne. *La vie d'un ouvrier dans les Montagnes neuchâteloises* [Film cinématographique]. [La Chaux-de-Fonds]: [s.n.], [1931]. 1 film en bobine (75 min 20 sec): noir et blanc, muet, intertitres, 24 im/s; 35 mm nitrate, 2064 m. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

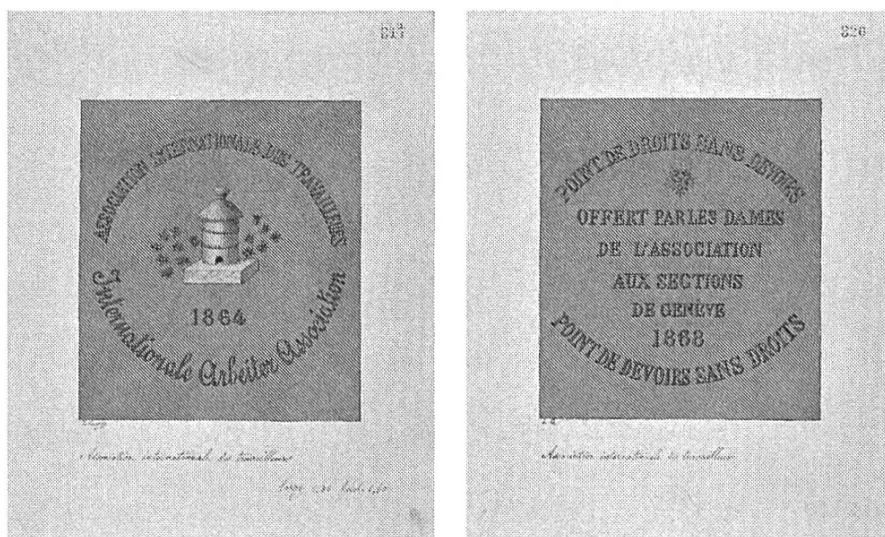
- Mus'y... colle*: revue locale par W. Vuagneux et C. Jeanrenaud. La Chaux-de-Fonds: Maison du Peuple, avril 1934.
- Grumbach, Jacqueline. *Choix de livres destinés à compléter la bibliothèque de la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds*. Travail de diplôme. Genève: École d'études sociales, 1935.
- Procès-verbaux du Comité du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds: 1936. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Fonds Parti socialiste.
- Dossier de pièces diverses de l'Association des Amis de l'Espagne républicaine. 1936-1940: procès-verbaux, rapports, statuts, listes de membres, de souscripteurs et de donateurs, correspondance, bulletins, articles de presse, discours, pièces comptables. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Fonds André et Amélie Sandoz. (1832-2006). Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Fonds Albert et André Bourquin. (1860-1984). Plans d'architecture. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Fonds Union ouvrière. (1896-1995). Procès-verbaux. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Fonds du Parti socialiste des Montagnes neuchâteloises. (1896-2007). Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Fonds du Parti ouvrier et populaire (POP). (1898-2008). Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Fonds André et Marcelle Corswant. (1900-2002). Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Fonds Pierre Hirsch. (1902-1995). Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Fonds projets d'architecture: projets du concours pour la Maison du Peuple, 1919-1920. Photographies. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Fonds Madeleine et Paul-Henri Jeanneret. (1929-2000). Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Plans de la Maison du Peuple, 1922 et plans des transformations de l'entrée de la grande salle du Cercle ouvrier à la Maison du Peuple, 1968. La Chaux-de-Fonds: Service d'urbanisme.

Sources secondaires

- Humbert-Droz, Jules. *Au service de l'étranger? à propos du procès militaire de Zurich contre les amis de l'Espagne républicaine*. Zurich: éd. Libre Suisse, 1938.
- Humbert-Droz, Jules. *Mémoires: dix ans de lutte antifasciste, 1931-1941*. Neuchâtel: éd. de la Baconnière, 1972.
- Hirsch, Pierre. «La Maison du Peuple est aussi à l'AVS», *AVIVO information*, 47, 1989.
- La Chaux-de-Fonds, 1912-2012: histoires d'une ville de gauche*. Coord. Raymond Spira. Neuchâtel: éd. Alphil, 2012, pp. 84-86.
- Dictionnaire historique de la Suisse*. Réd. en chef Marco Jorio. Hauterive: G. Attinger, 2002-2014, 13 vol.

CHRONIQUE DE QUELQUES OBJETS DE MÉMOIRE, PERDUS ET RETROUVÉS

On ne l'espérait plus : après moultes relances, le Musée d'art et d'histoire de Genève vient de retrouver le drapeau de la Première Internationale ! Rappelons que ce drapeau avait été offert en 1868 par la section des Dames de l'AIT genevoise ; il porte sur l'avvers une ruche entourée d'abeilles et la date de 1864, rappelant la fondation de l'Internationale, un texte brodé au revers. Conservé par le syndicat du bois genevois, il avait été versé en 1966 au MAH, lequel avait semble-t-il négligé de lui donner un numéro d'inventaire. Il y a enfin retrouvé sa place.

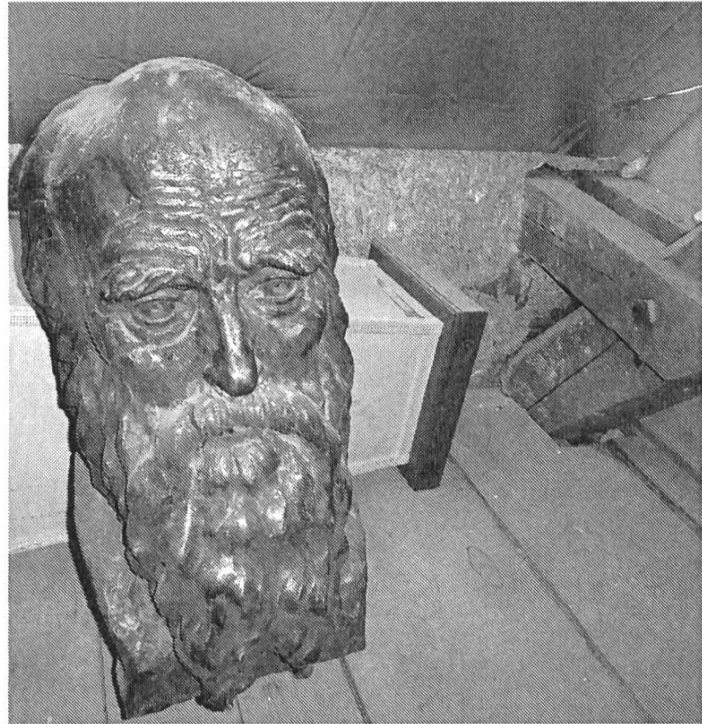


Aquarelles
de Louis George
reproduisant
le drapeau
de l'AIT.
Bibliothèque
de Genève.

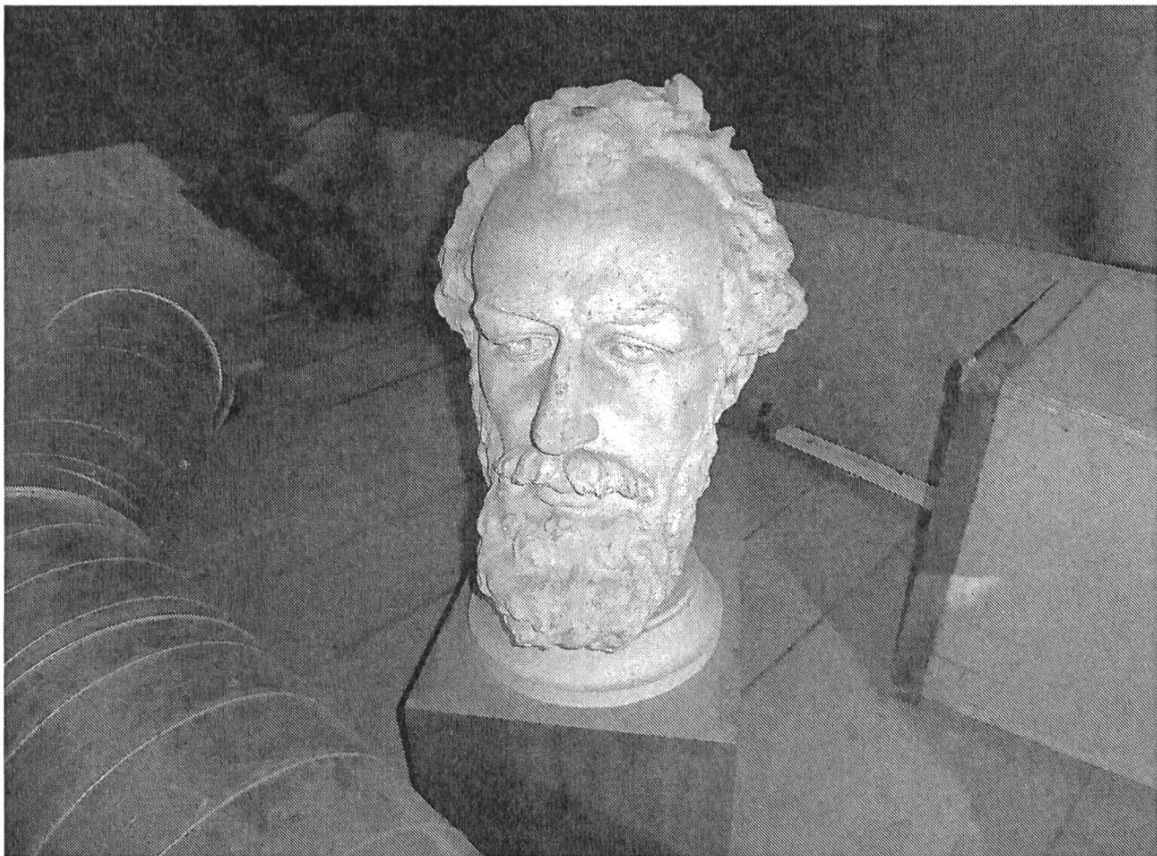
Dans les combles du bâtiment qui abrite la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, trois bustes s'empoussièrent depuis des décennies. C'est par hasard qu'ils ont été retrouvés en avril 2017, et qu'une nouvelle place va peut-être leur être donnée au Musée d'histoire de cette ville.

Les bustes de Charles Naine (1874-1926) et Pierre Coullery (1819-1903), pionniers du socialisme chaux-de-fonnier, ont été réalisés en 1929 par le sculpteur Huguenin-Dumittan et exposés à la Maison du Peuple (voir l'article de Sandrine Zaslowsky dans ce numéro). Une fête d'inauguration avec banquet (poularde à la « sauce smitane », entre autres) fut organisée le dimanche 28 avril. On ne connaît pas en revanche l'origine du plâtre représentant Jules Humbert-Droz (1891-1971).

Ces bustes devraient être déposés au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds ; ils seront à n'en pas douter dotés d'un numéro d'inventaire précis.



Les bustes de Pierre Coullery, Charles Naine...



...et Jules Humbert-Droz à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, retrouvés en 2017. CFV.